



Rapport d'activité 2020

Centre technique régional pour la déficience visuelle

www.ctrdiv.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- Présentation du service 4

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

- Les jeunes du SARADV 7

L'ACTIVITE

- Compensation du handicap autour de situations singulières 9
- Diffusion et partage d'outils 16
- Transmission des savoirs et savoir-faire 23
- Recherche actions dans le champ de la déficience visuelle 26
- Animation du réseau SARADV 29

TRAVAIL EN PARTENARIAT

- Les partenariats et les conventions 33
- Travailler avec les familles 35

ORGANISATION DU SERVICE

- Le projet de service 37
- L'organisation interne 38
- La démarche qualité 39

RESSOURCES HUMAINES

- Organigramme 42
- Arrivées / départs 43
- Actions de formation 44

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021

INTRODUCTION

2020 : UNE ANNÉE PARTICULIÈRE...

Le présent rapport détaille l'activité du CTRDV, en lien avec les évolutions du projet de service, tenant compte notamment de l'évolution du public accueilli (dont l'augmentation significative du nombre de jeunes élèves brailleux accompagnés au sein du réseau SARADV), de l'évolution des nouvelles technologies, et de la poursuite du développement de la partie « ressources » du CTRDV.

Le contexte sanitaire de l'année 2020 a freiné de façon non négligeable les activités du CTRDV en lien direct avec les jeunes (interventions de l'équipe mobile et du bilan conseil), notamment durant la phase du premier confinement de mars à mai 2020. Il a fallu penser les accompagnements autrement.

Un événement phare de la vie du réseau SARADV, la journée familles, initialement prévue le 4 avril 2020, n'a pas pu se tenir. De la même façon, les formations prévues entre mars et juillet ont été annulées, certaines reportées à l'automne, avec une organisation différente du fait des mesures sanitaires.

Le service transcription a, quant à lui, continué à proposer l'adaptation des supports de cours aux élèves. L'élaboration d'outils ressource - fiches pratiques en ergothérapie et exercices ludiques de challenges en locomotion - ont été possibles en télétravail et ont permis de maintenir un lien et de l'information auprès des familles.

Globalement, l'équipe du CTRDV a su faire face aux conditions inédites de télétravail, en assurant une continuité de service et nous obligeant à inventer de nouvelles pratiques.

Présentation du service

Depuis 2019, du fait de l'évolution de la gouvernance de l'association Les PEP 69/ML, le CTRDV est intégré dans le secteur Développement Communication Recherche, qui rassemble 3 structures : CTRDV, ERHR AuRA et l'EAJE Pépilot, ainsi que le centre de formation ADPEP Formation, les actions du conseil scientifique et le développement des politiques éducatives et sociales de proximité.

AGREMENT

L'agrément du CTRDV, par arrêté du 23 Mars 2005, prévoit l'intervention pour des jeunes de 6 à 20 ans présentant une déficience visuelle avec ou sans troubles associés, correspondant à une acuité visuelle du meilleur œil après correction, chiffrée, inférieure ou égale à 3/10ème. La date d'ouverture est enregistrée au 1er septembre 2005. Par arrêté du 21 Avril 2011, l'ARS régularise l'autorisation du Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle en tant que Centre Ressources.

L'autorisation de fonctionnement a été renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 23 Mars 2020. Les caractéristiques sont complétées pour mieux identifier les différents publics bénéficiant des services du CTRDV, par deux triplets concernant, l'un les personnes atteintes de déficience visuelle grave, l'autre tous les types de handicap.

- Catégorie de l'établissement : [461] Centres de ressources S.A.I. (Sans Aucune Indication)
- Numéro de SIRET : 77990467100269
- Numéro de FINESS : 690012778 - Numéro APE : 8710 B
- Accessibilité : ERP 5ème catégorie, type J. Les locaux du CTRDV sont intégralement accessibles.

Le CTRDV est domicilié au 150, rue du 4 Août 1789 à Villeurbanne depuis le 21 septembre 2011.

L'amplitude annuelle d'ouverture prévue pour l'activité 2020-2021 (année scolaire) est de 216 jours.

L'ouverture du service a été maintenue durant les congés scolaires d'hiver et de printemps 2020, pour assurer une continuité de service.

MISSIONS DU CTRDV

En 2018, le CTRDV a bénéficié du soutien d'un prestataire extérieur et redéfini le contour de ses missions, pour plus de lisibilité.

LES GRANDS AXES DU PROJET DE SERVICE 2020-2025 :



Le CTRDV, centre de ressources, structure son offre de services autour de 5 grandes orientations :

COMPENSATION DU HANDICAP AUTOUR DE SITUATIONS SINGULIERES

- Proposer des interventions de professionnels (bilan-conseil/équipe mobile)
- Fournir des documents adaptés et mettre à disposition du matériel (transcription/reprographie/prêt de matériel RECATT, RECOP)

DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS AU PLUS GRAND NOMBRE

- Mettre à disposition du matériel adapté (Bibliothèque/Ludothèque/RECATT/RECOP)
- Mettre à disposition des ressources numériques (mallette ressource/site internet/newsletter/réseaux sociaux)

TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- Communiquer les savoir-faire de façon générique (Formations collectives/formations individuelles)
- Communiquer les savoirs et savoir-être autour d'une situation singulière (rencontres/entretiens/observations/mises en situation/évaluations/sensibilisation)

RECHERCHE ACTIONS DANS LE CHAMP DE LA DEFICIENCE VISUELLE

ANIMATION DU RESEAU SARADV

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

UN ACCES AUX RESSOURCES POUR TOUS

Le CTRDV a vocation à répondre aux besoins de différents publics concernés par la déficience visuelle :

- *Les jeunes déficients visuels de 6 à 20 ans,*
- *Les familles des usagers,*
- *Les professionnels des services membres du réseau SARADV,*
- *Les professionnels des autres établissements et services médicaux sociaux du territoire Rhône Alpes,*
- *Les enseignants, les AESH,*
- *Le grand public.*

L'accès au bilan conseil est libre, sans recours à une notification des MDPH. Cette prestation s'adresse prioritairement à des jeunes domiciliés en Rhône-Alpes.

La mission de diffusion et partage d'outils au plus grand nombre, s'adresse à toute personne concernée par la déficience visuelle, usagers, familles, professionnels, même hors réseau SARADV, qui peuvent bénéficier des ressources existantes déjà produites, via la mallette ressource ou le fonds documentaire adapté.

La mission de transmission des savoirs et savoir-faire, et les actions de formation notamment, sont accessibles aux professionnels hors réseau SARADV, moyennant une contribution financière définie par le Centre de formation des PEP69/ML.

Les jeunes du SARADV

L'agrément du CTRDV nous autorise à intervenir pour les jeunes de 6 à 20 ans notifiés par la MDPH et inscrits dans les S3AS de la région, ainsi que pour les élèves de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP).

Nous intervenons également pour les élèves sur listes d'attente des S3AS, les jeunes relevant du suivi à 3 ans, et les jeunes des dispositifs PCPE des S3AS 38, 42 et 73-74, notamment pour l'adaptation de leurs ouvrages scolaires et de lecture. L'équipe mobile peut intervenir de façon ponctuelle pour ces jeunes, mais il ne peut pas être proposé d'accompagnement régulier s'il n'y a pas de PIA.

Les chiffres des effectifs recueillis auprès des services du SARADV en janvier 2021 (année scolaire 2020-2021) font état de :

- 457 jeunes inscrits – liste haute intensité et basse intensité - (451 en 2019). L'effectif est stable (+1.3%)
- 84 en liste d'attente (79 en 2019). L'effectif est en légère hausse (+ 6.3%)
- Le nombre de jeunes concernés par le suivi à 3 ans est de 123, ils étaient 157 en 2019, soit une baisse de 21.6%.

Les effectifs du CAMSP DV (54) ne sont pas mentionnés car cette population ne correspond pas à l'agrément du CTRDV.

Les chiffres recueillis ont été transmis par les services concernés. Ces chiffres sont une photographie à un moment T, et susceptibles de variations durant la période de rentrée scolaire.

662 jeunes sont potentiellement concernés par les services du CTRDV à la rentrée 2020 (687 en 2019) : nombre d'élèves inscrits (457) + nombre d'élèves en liste d'attente (84) + suivi à 3 ans (121).

Quelques jeunes accompagnés par les PCPE de l'Isère de la Loire et des Savoies, ou encore quelques enfants suivis par le CAMSP, sont également concernés par une ou plusieurs actions du CTRDV.

POPULATION DES JEUNES VUS EN BILAN CONSEIL EN 2020

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences									
	Autisme - TED	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences visuelles	Déficiences métaboliques	Cérébro- lésions	Polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences	TOTAUX
A titre principal		2	34			2			38
A titre associé	1	3	3	4	2		1	1	15

L'ACTIVITE

COMPTES RENDUS D'ACTIVITES PAR MISSION

L'activité présentée ici se décline selon les 5 missions du CTRDV. Chaque mission est décrite de façon synthétique définissant les objectifs et les enjeux. L'activité est présentée de façon qualitative et chiffrée à des fins d'analyse et de perspectives.

Les conditions inédites de télétravail, notamment durant la période de mars à mai 2020, ont permis l'émergence de pratiques professionnelles différentes, plus orientées autour de la mise à disposition de ressources par l'équipe mobile et plus en lien étroit avec les familles pour l'équipe des transpositeurs.

Il y a à tirer enseignement de pratiques nouvelles pour les faire perdurer au-delà des conditions liées à la crise sanitaire : renforcer la création et la diffusion de ressources et travailler plus étroitement avec les familles.

Compensation du handicap autour de situations singulières

PROPOSER DES INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS

BILAN CONSEIL

Le bilan conseil est accessible sans formalité, sans engagement, sans notification de la MDPH. Il n'a aucun coût pour les familles.

Le profil des jeunes qui nous sont adressés :

- *Jeunes dont la déficience visuelle est avérée (reconnaissance MDPH) ou suspectée* (lorsque le jeune rencontre des gênes visuelles dans son quotidien mais qu'un diagnostic n'a pas encore été posé ou est en cours d'investigation).

Ces jeunes en principe ne sont pas suivis par des services du réseau SARADV ou sont sur liste d'attente des S3AS. Il s'agit d'un bilan de dépistage au cours duquel l'équipe établit un diagnostic fonctionnel de la vision et apporte conseils et préconisations pour :

- La mise en confort du jeune dans ses activités scolaires principalement,
- Des conseils pour ses déplacements autonomes et sécurisés,
- Des conseils pour sa vie personnelle.

Ce type de bilan représente la majorité des demandes. Il se déroule dans les locaux du CTRDV.

Le bilan se déroule au CTRDV avec tout ou partie de l'équipe pluridisciplinaire.

- *Jeunes dont le handicap visuel n'est pas premier.*

Il s'agit de jeunes souvent polyhandicapés, avec une déficience visuelle associée pour laquelle les équipes accompagnant ces jeunes n'ont pas de compétence spécifique. Le bilan est alors proposé *in situ*, sur le lieu de vie du jeune, et principalement dans les IME, IEM, IES. Il s'agit d'un bilan de vision fonctionnelle, afin d'identifier l'efficacité visuelle de ces jeunes, pour apporter des conseils aux professionnels qui les accompagnent afin de stimuler au mieux la vision.

	Nb jeunes vus	Nb bilans réalisés	Dont bilans in situ	Dont bilans ophtalmo	Dont bilans pluridisciplinaires
2018	62	62	25 (40.3%)	13 (20.9%)	24 (38.7%)
2019	44	44	5 (11.36%)	4 (9%)	35 (79.5%)
2020	38	38	2 (5.26%)	5 (13.15 %)	31 (81.5%)

Activité de la mission bilan conseil en 2020 (avec rappel depuis 2018)

38 jeunes ont été vus en 2020. Soit une baisse de 13.6% par rapport à 2019. Cette baisse s'explique par l'absence de rendez-vous entre le 17 mars et le 10 mai 2020, période du premier confinement lié à la crise sanitaire de la COVID-19, durant laquelle le service a suspendu ses interventions directes.

Les RDV qui devaient avoir lieu sur cette période ont été reportés à la fin de l'année scolaire.

Une seule famille a contacté le CTRDV pour une demande de bilan durant cette période habituellement dense de prise de rendez-vous dans la perspective de préparer l'année scolaire suivante. Les demandes de bilan conseil à la reprise en septembre 2020 ont été moins nombreuses qu'en temps ordinaire. Le report des contacts non pris en fin d'année scolaire, n'a pas réellement eu lieu comme nous l'espérions. Les confinements successifs avec la fermeture des établissements scolaires, puis le retour en demi-classe ou à

temps partiel à l'école ont freiné les réunions d'ESS et la mise en œuvre de GEVASCO, souvent à l'origine d'une demande de bilan conseil CTRDV.

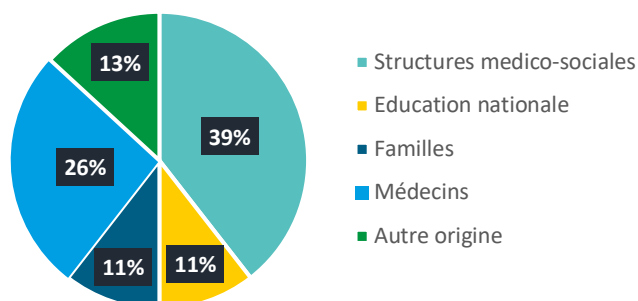
Les bilans de dépistage et de conseils pour la mise en confort impliquant toute ou partie de l'équipe pluridisciplinaire restent majoritaires. Cette activité représente 81.5% du nombre total de bilans effectués.

13,15% de l'activité concernent les bilans uniquement ophtalmologiques pour l'établissement de certificats ophtalmologiques pour des jeunes suivis par les S3AS du Rhône ; Nombreux sont les ophtalmologistes libéraux qui refusent de remplir le certificat MDPH.

Les bilans *in situ* pour des jeunes avec d'autres troubles représentent 5,26% de l'activité globale. Ces bilans sont possibles du fait de l'expertise de l'orthoptiste du service ayant développé des compétences spécifiques dans l'observation de troubles neurovisuels. Cette professionnelle quitte le CTRDV en février 2021 pour rejoindre l'équipe du CAMSP DV, afin de développer des missions d'élaboration et d'animation de formation à destination des orthoptistes libérales.

L'équipe réfléchit à la mise en œuvre de solutions alternatives pour compenser cette perte de compétences au sein de l'équipe bilan conseil, notamment par un rapprochement avec des orthoptistes libérales sur l'ensemble du territoire. L'idée de recruter une orthoptiste en remplacement fait sens dans l'équipe du bilan conseil qui construit sa pratique et son expertise pluridisciplinaire en équipe autour de situations partagées, parfois complexes. Il y a toutefois un enjeu fort, au vu du nombre croissant de jeunes DV en Rhône-Alpes, à tisser un maillage territorial, sur Rhône-Alpes avec des libéraux, orthoptistes, mais également avec des ergothérapeutes dans le souci de renforcer les compétences locales pour l'évaluation et l'accompagnement des jeunes en situation de handicap visuel, en complément des S3AS. Le CTRDV a un rôle à jouer dans l'identification de ces praticiens libéraux et dans leur formation. Des synergies seront à construire avec le CAMSP DV autour de la formation des orthoptistes libérales notamment.

Origine des demandes de bilan conseil 2020



Commentaires concernant l'activité « bilans conseils » pour l'année 2020 :

- Moins de jeunes adressés par le médico-scolaire, ce qui vient conforter notre hypothèse première, du fait de la présence en classe réduite sur cette année scolaire 2020
- Les demandes de BC initiées par les ophtalmologistes libéraux sont stables.
- L'âge des bénéficiaires du BC est stable, essentiellement pendant les classes du Primaire, où les difficultés visuelles se manifestent avec plus de conséquences sur les apprentissages.
- Toujours beaucoup de non DV. Un tiers cette année au vu des critères habituels. 13 cette année, la moitié ayant des déficiences associées rendant difficiles l'évaluation de la part visuelle dans les difficultés, mais l'autre moitié n'ayant aucun handicap associé. Certains jeunes ont une acuité visuelle qui n'entre pas dans le champ de la basse vision mais la gêne fonctionnelle reste importante.
- Toujours forte influence des pathologies héréditaires avec autres cas familiaux connus.

EQUIPE MOBILE – ERGOTHERAPIE

Les ergothérapeutes travaillent sur l'autonomie dans la vie scolaire et quotidienne. Elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.

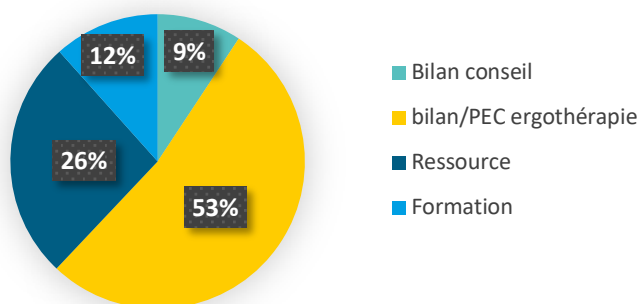
Nombre de jeunes concernés :

91 jeunes sont concernés par l'ergothérapie en 2020, 20 de moins qu'en 2019, soit une baisse de 18% par rapport à l'année précédente.

L'arrêt de l'activité durant les deux mois du premier confinement a fortement fait chuter le nombre de bilans et de nouvelles prises en charge en ergothérapie sur cette période.

Nous pensions que les sollicitations qui n'avaient pas eu lieu sur cette période seraient reportées à la rentrée de septembre 2020, ce qui n'a pas été le cas. Les accompagnements déjà engagés n'ont pas tous repris, le choix a été laissé aux familles, certaines n'ont pas souhaité reprendre dès la fin du premier confinement, par crainte de la contagion, ou par priorisation. De même, les nouvelles demandes auxquelles nous nous attendions dès le début de l'année scolaire ont commencé à arriver en fin d'année 2020. C'est, pour une part, lié au retard pris par les S3AS dans l'actualisation des PIA.

Répartition toutes missions 2020



Analyse de l'activité en ergothérapie en 2020

- Les bilans et les suivis des jeunes (y compris les bilans conseil) représentent 62% de l'activité des ergothérapeutes. C'est l'activité principale, mais elle accuse une baisse de 6 points par rapport à 2019, s'expliquant par la suspension de toute l'activité directe auprès des jeunes durant le premier confinement de mars à mai 2020.
- La part d'activité consacrée à la ressource, a augmenté de 7 points en 2020. Durant l'arrêt des suivis en lien avec la situation sanitaire, les ergothérapeutes ont eu davantage de temps en télétravail, pour travailler sur des fiches ressources autour des AVJ, en lien avec les ergothérapeutes du SARADV, fiches à destination des familles.
- La mission de formation occupe 12% de l'activité des ergothérapeutes en lien avec le centre de formation. Cette activité est stable. Les formations impliquant les ergothérapeutes ont été reportées, du printemps 2020 à l'automne 2020, et donc ont pu être maintenues sur 2020 malgré les contraintes sanitaires.

6.089 kms parcourus en 2020, soit une activité de déplacement en recul de 44,3%, toujours en lien avec l'arrêt des suivis sur Rhône-Alpes durant le confinement de mars à mai, libérant ainsi du temps pour travailler à la fois sur l'élaboration de ressources et sur la préparation des formations à venir.

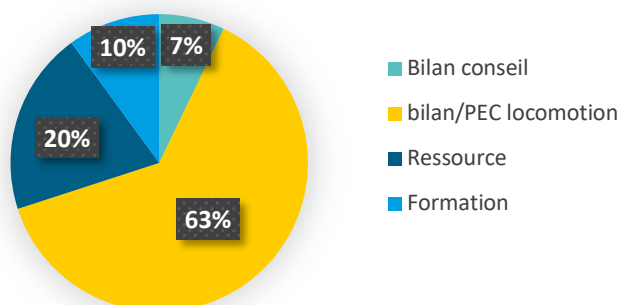
EQUIPE MOBILE - LOCOMOTION

Les instructrices de locomotion travaillent sur l'autonomie dans les déplacements. Comme les ergothérapeutes, elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.

Nombre de jeunes concernés :

113 jeunes sont concernés par les interventions des instructrices de locomotion en 2019, 5 de plus qu'en 2018, soit un effectif en hausse de 4.6%. L'arrêt de l'activité directe auprès des jeunes durant le premier confinement lié à la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur le nombre de jeunes accompagnés. Plusieurs accompagnements se sont fait en visio, pour conserver le lien et proposer des exercices à faire en locomotion au sein du foyer. D'autres interventions indirectes, par le biais de challenges locos à effectuer en autonomie expliquent que l'effectif des jeunes concernés soit stable.

Répartition toutes missions 2020



Analyse de l'activité en locomotion en 2020 :

Les bilans et les suivis des jeunes (y compris bilan conseil) représentent 70% de l'activité des instructrices de locomotion. C'est l'activité première des instructrices de locomotion, malgré une baisse de 8 points par rapport à 2019 (essentiellement sur la mission bilan conseil qui a été suspendue plusieurs mois), au profit des activités de ressource.

La part d'activité de ressource a significativement augmenté de 17 points. Le télétravail pendant le premier confinement a permis un gain de temps sur les temps de déplacement habituels en Région. Les instructrices de locomotion ont travaillé sur des fiches pratiques de locomotion à destination des familles, en lien avec l'instructrice de locomotion du S3AS 73-74.

Chaque semaine durant le confinement, les instructrices en locomotion ont également élaboré et envoyé des « challenges loco » adaptés pour des jeunes d'âge différent. Ces challenges, ludiques, ont permis aux jeunes de ne pas perdre le bénéfice des séances de pratique. Les instructrices en locomotion ont également élaboré près de 200 nouvelles questions pour le jeu Ludiloco.

La mission de formation occupe 10% de l'activité des instructrices de locomotion en lien avec le centre de formation. Cette activité a diminué de 9 points. Cette baisse s'explique par l'annulation d'une des formations, co-portée avec le CAMSP DV, du fait de la démission de la psychomotricienne du CAMSP DV, l'une des formatrices de cette formation.

11.617 kms parcourus en 2020, soit 12.138 de moins qu'en 2019, en lien avec l'arrêt de toute activité en présentiel de mars à mai 2020.

FOURNIR DES DOCUMENTS ADAPTES

ADAPTATION DE DOCUMENTS

L'adaptation des documents s'effectue par 2 services complémentaires constituant le pôle de production de documents adaptés :

- *Service de transcription* : adaptation des documents en braille, dessins en relief. Travail d'adaptation en caractères agrandis de documents courts, fichiers numériques lisibles avec synthèse vocale.
- *Service reprographie* : agrandissement des manuels scolaires à la photocopieuse en format A3, réalisation de documents numériques en PDF permettant d'utiliser le zoom numérique des ordinateurs ou des tablettes.

Le *service de bibliothèque* quant à lui, assure le prêt des manuels scolaires faits par le service, ainsi que les romans en braille et en agrandi de notre fonds de bibliothèque.

SERVICE DE TRANSCRIPTION BRAILLE

Le service de transcription s'adresse aux jeunes suivis ou sur liste d'attente des S3AS du réseau SARADV, ainsi qu'aux élèves de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP). Chaque année, pour tenir compte de notre capacité de production, une liste d'élèves pouvant bénéficier d'un travail de production de la part du service transcription est constituée ainsi :

- Tous les élèves brailleux suivis par le SARADV, ainsi que les élèves brailleux de la CSRP,
- Quelques élèves non brailleux, identifiés par les S3AS comme ayant besoin de caractères agrandis.

En outre, tous les élèves du réseau SARADV peuvent bénéficier de la production en caractères agrandis de tous leurs livres de lecture, et du fonds déjà produit, et notamment les cartes et schémas en DER/DAO.

Les élèves extérieurs au réseau SARADV ont accès au fonds existant de cartes DER/DAO et de livres de lecture adaptés, via la mallette ressources ou les échanges entre centres de transcription via la Banque de Données de l'Edition Adaptée (BDEA).

La totalité de la production du service est assurée collectivement par l'ensemble de l'équipe de transcription. Chaque transcripneur est référent de 5 à 6 élèves ayant des besoins réguliers. Il produit les documents adaptés des élèves dont il a la référence, en lien direct avec les équipes pédagogiques et avec l'appui des enseignants spécialisés.

Missions transversales

L'équipe est également engagée dans les actions de formation.

Une décharge est confiée à une professionnelle pour assurer la formation braille à destination des familles.

Plusieurs transcripneurs participent à l'élaboration de contenus de formation (formation des transcripneurs braille adaptateurs de documents en lien avec la FISAF) et/ou interviennent sur cette même formation.

L'impact du temps de préparation et d'intervention nécessaire à cette mission a une incidence importante sur la charge de travail de l'équipe.

Un transcripneur a dégagé 0,1 ETP pour le développement du projet du caractère Luciole et son suivi.

Une transcriptrice est également en charge du développement du dispositif RECOP, et dans ce cadre, participe à un projet de DER interactifs avec l'équipe Cherchons pour voir (laboratoire de recherche technologique au service des déficients visuels co-porté par l'IRIT et l'IJA de Toulouse).

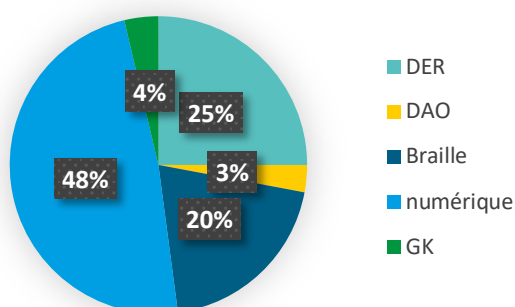
82 élèves sont identifiés par les S3AS à la rentrée de septembre 2020 comme nécessitant un accompagnement par le service de transcription : 62 élèves braillestes (versus 67 élèves en 2019, 62 élèves en 2018, 47 en 2017, et 23 en 2013) et 25 ayant besoin de documents en caractères agrandis.

Sur les 62 élèves braillestes, 47 ont des besoins réguliers, et 15 des besoins ponctuels ou en cours de développement, en lien avec leur apprentissage du braille. Dans ce dernier cas, les documents sont adaptés en double support braille/caractère agrandi, afin de faciliter la transition entre les deux modes de lecture par les élèves.

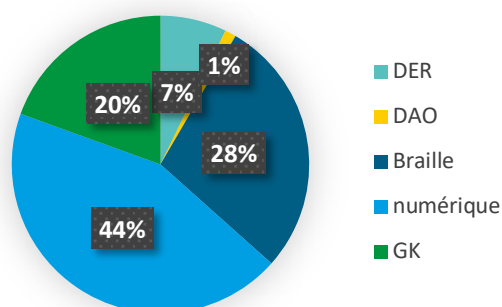
Nous travaillons également pour des classes de la CSRP, notamment pour l'histoire-géographie. Tous les autres élèves, non identifiés dans ces chiffres, peuvent bénéficier de notre fonds de documents adaptés (dessins en relief ou en caractères agrandis), via un retraitage simple des documents mis en ligne. Les chiffres de l'activité du service transcription, traduisent à la fois la production faite en direction des braillestes ayant des besoins réguliers, et celle transmise plus ponctuellement à des élèves ayant besoin de supports en relief ou en caractère agrandis. En revanche, nous ne pouvons pas produire spécifiquement de documents en caractères agrandis pour les 25 jeunes identifiés et concernés, faute de moyens humains. Au total, 95 élèves ont bénéficié du service de transcription du CTRDV sur 2020.

Le nombre d'élèves braillestes reste sur un palier haut (47 avec des besoins réguliers en 2020 contre 45 en 2019. Au vu de l'évolution constante des élèves braillestes depuis 2013, et de la difficulté à répondre également aux besoins des élèves nécessitant des supports en caractères agrandis, *il nous paraît essentiel non seulement de pouvoir pérenniser les 2 postes de transpositeurs embauchés sur des fonds privés permettant de couvrir les dépenses de salaires jusqu'en 2020, afin de maintenir et renforcer l'offre de service en transcription braille et caractère agrandi, mais aussi d'envisager le renforcement du service de transcription pour apporter des réponses aux élèves malvoyants, faute de quoi, l'offre de service qui sera proposée en 2021 sera fortement dégradée au regard des besoins identifiés.*

Répartition du nombre de commandes 2020



Répartition du nombre de pages produites 2020



Répartition de l'activité de transcription selon la nature des documents produits en 2020.

4.252 commandes traitées en 2020, soit une demande stable annuelle, malgré la fermeture des écoles lors du premier confinement. Les enseignants ont continué à solliciter le service de transcription normalement. Fait notable, les familles ont été en première ligne pour assurer la scolarité à la maison, et sont devenus les interlocuteurs premiers des transpositeurs durant cette période.

Les transcrip-teurs, comme les familles, ont dû s'adapter à cette nouvelle organisation triangulaire enseignant-transcrip-teur-parent. L'interconnaissance a été vécue comme une plus-value par l'ensemble des parties-prenantes pour une bonne compréhension réciproque des besoins des élèves et des réponses à apporter. L'un des enjeux sera de maintenir les liens de confiance et de collaboration établis avec les familles durant la période du confinement, au-delà de celle-ci.

Cette activité a généré 54.655 pages produites, soit une baisse d'environ 5% par rapport à 2019.

On note légèrement moins de documents numériques (même si les adaptations numériques restent majoritaires) et un peu plus de braille papier.

Il y a peu de variation concernant les volumes d'adaptation des Dessin En Relief, Dessin Assisté par Ordinateur et des documents en caractères agrandis (GK).

La complexité des commandes augmente, du fait des parcours des élèves brailleistes, notamment dans les matières scientifiques, et en particulier en ce qui concerne les DER.

SERVICE DE REPROGRAPHIE

Le service de reprographie assure l'adaptation au format A3 des manuels scolaires, ainsi que l'édition de fichiers numériques à partir des fichiers sources éditeurs demandés sur la plateforme Platon. Il adapte également dans un format agrandi, des ouvrages de lecture. Ce service s'adresse à tous les jeunes du SARADV qui, faute de pouvoir bénéficier d'une adaptation individualisée par le service de transcription, ont un bénéfice à travailler à partir d'un fichier PDF texte ou avec un agrandi papier en A3.

En 2020, 239 jeunes ont bénéficié d'adaptations de leurs manuels scolaires, soit 36 de plus qu'en 2019, ce qui représente une hausse de 17.7%

1.387 manuels scolaires ont été produits et prêtés aux élèves, soit 252 de plus qu'en 2019 (+22.2%) : 303 (-6.48%) en agrandis A3 et 1.084 (+33.6%) en numérique. Comme les années précédentes, et comme identifié également sur le service de transcription, la tendance est à l'exploitation de fichiers numériques, que ce soit en braille ou en noir, les élèves étant de plus en plus familiarisés tôt à l'outil informatique. Les demandes papier demeurent néanmoins pour les élèves de classes primaires.

106 ouvrages de littérature adaptée en caractères agrandis ont été produits en 2020 sur support papier : 50 en reprographie (photocopie agrandie), 66 en caractères agrandis (travail de transcription).

La période de mars à Juin ayant été fortement impactée par le confinement, et les bouleversements de fonctionnements au sein des établissements scolaires, on note une baisse des demandes de littérature sur 2020.

Diffusion et partage d'outils

LA BIBLIOTHEQUE

COMPOSITION DU FONDS ET NOMBRE DE PRETS EN 2020 (HORS MANUELS SCOLAIRES)

	Littérature adaptée	Livres tactiles	multimédias	Jeux adaptés	Livres sur la DV
Fonds	4.573	287	110	42	144
Prêts 2020	466	95	11	26	11

Littérature adaptée

Le service a travaillé en lien avec la Cité scolaire René Pellet pour l'adaptation d'un prix littéraire « Les Incorruptibles », et pouvoir produire des livres récents, soit près de 50 documents adaptés en grands caractères et en Braille Intégral papier.

Durant la période de confinement, et de façon plus générale, nous avons inciter notre public à se tourner vers le fonds existant de façon plus prononcée, notamment pour les lectures loisirs. Cela nous a permis de limiter une charge de travail déjà importante, de réinvestir des productions antérieures, et de faciliter la transmission de documents dans un contexte de télétravail et de distanciation sociale

Livres tactiles

Les livres tactiles restent assez largement diffusés. Toutefois, leur utilisation n'est pas toujours compatible avec les mesures sanitaires liées à la Covid 19.

La désinfection de ces ouvrages est impossible et le nombre de prêts a été limité afin d'éviter la transmission du virus par contact des ouvrages.

Ludothèque

Peu de prêts en raison de la Covid 19 et du confinement. Des achats de jeux déjà adaptés sont réalisés fin 2020 pour développer la ludothèque.

Fabrication d'un sudoku par les ergothérapeutes initialement pour la journée des familles prévue en Avril 2020. Travail avec une transcriptrice sur les règles des jeux adaptés.

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ERHR

Un projet de mutualisation des centres de documentation CTRDV et ERHR est à l'étude, pour une meilleure lisibilité et diffusion des ouvrages dans le domaine de la déficience visuelle. Un travail collaboratif avec la documentaliste de l'ERHR a permis de proposer des bibliographies pour alimenter le catalogue de formation. Une table de docs a été réalisée lors de la journée de sensibilisation au handicap à l'ESSSE le lundi 3 février 2020.

PROJET DE MALLES ITINERANTES

En lien avec la bibliothèque du CTRDV, et en partenariat avec Une souris verte, nous développons un projet de malles itinérantes, financé par le Centre National du Livre (CNL) et la Fédération Générale des PEP.

L'objectif est la création de deux types de malles :

Une malle présentant un fonds itinérant de livres adaptés, à faire tourner dans les S3AS et les médiathèques de la région (qui comprend 1 lecteur Victor de CD audio / une sélection de livres audio sur CD pour enfants, une sélection de 20 livres en caractères agrandis dont une ou deux BD, et des documents à distribuer pour lister toutes les possibilités d'accéder à des documents accessibles.

Une malle de sensibilisation autour de la déficience visuelle, intégrant des lunettes de simulation, des livres de littérature enfantine sur le thème de la DV et de la différence, des livres des doigts qui rêvent et de Mes Mains en Or, des DVD, un ou deux jeux de société adaptés, pour un public de 6 à 10 ans, utilisable en support aux actions de sensibilisation de l'équipe mobile, mais aussi par les S3AS et les médiathèques (avec des fiches d'exemples d'actions de sensibilisation à réaliser)

En 2019, Des comités de lecture ont été organisés par l'association Une Souris Verte, pour définir avec l'appui de jeunes et de professionnels le contenu des malles. L'ensemble des acquisitions ont été réalisées et l'équipe travaille actuellement à la rédaction des livrets pédagogiques qui vont accompagner ces malles.

Dans ce cadre, le service transcription du CTRDV a adapté plusieurs ouvrages qui alimenteront ces malles. Malheureusement, le déploiement de ces malles sur le territoire a été freiné du fait des contraintes liées à la crise sanitaire.

TACTI'JEUX : DU DIPLOME UNIVERSITAIRE AU PROJET EDITORIAL



Le livre Tacti'Jeux, est issu d'une collaboration entre le CTRDV et les éditions Mes Mains en Or. Il est à l'origine un projet universitaire mené dans le cadre du diplôme de transcripteur braille de l'Université Paris 13 Sorbonne et de la FISAF.

Porté par une réflexion à la fois théorique (mémoire universitaire sur le jeu dans les apprentissages de l'enfant aveugle à l'école élémentaire) et pratique (plusieurs stages dans des structures spécialisées), ce projet de diplôme visait à combler un manque : il n'existait pas ou peu d'équivalents aux livres jeux classiques pour les enfants aveugles.

Une année supplémentaire de travail a été nécessaire pour faire le lien entre projet universitaire et projet éditorial. La collaboration avec les éditions Mes Mains a permis de travailler la dimension ludique, l'apport culturel, les apports en terme d'apprentissage, l'écologie, l'accessibilité financière.

Sorti en juillet 2020, le succès de l'ouvrage a été immédiat et sa publication largement relayée, notamment par la Fédération des Aveugles de France et le GPEAA (Groupement des Professeurs et Educateurs d'Aveugles et d'Amblyopes).

Il s'agit de l'ouvrage qui a connu le plus grand nombre de ventes auprès des familles lors de son lancement, depuis la création de la maison d'édition il y a 9 ans. Le pari d'avoir un livre accessible

financièrement aux familles et non pas seulement aux grandes bibliothèques des principales agglomérations a donc été tenu.

Trois mois à peine après sa sortie, le premier tirage de 100 exemplaires du Tacti'Jeux était épuisé.

Outre les familles et les bibliothèques, la plupart des importants centres de transcription en France l'ont commandé : IJA, AVH, Strasbourg, Brest, Normandie, La Réunion...

En novembre 2020, une deuxième édition de 100 exemplaires a donc été réalisée pour répondre à la forte demande, portant à 200 le nombre d'exemplaires du livre.

Du point de vue des enseignants et des familles, ces jeux de règle répondent à un vrai besoin, en permettant d'aborder de façon ludique les notions de logique, d'exploration bimanuelle, de compréhension et de respect des règles, sans être pour autant des jeux pédagogiques rattachés au cadre scolaire.

Plus important peut-être, ce livre jeu permet à l'enfant de jouer en autonomie, de se créer un espace où il peut se ressourcer sans la présence nécessaire de l'adulte.

La deuxième édition du Tacti'Jeux remporte également un grand succès et nous espérons porter à 300 le nombre d'exemplaires de l'ouvrage dans les mois à venir.

DIFFUSION DE RESSOURCES / DIFFUSION DE L'INFORMATION

En 2020, 2 newsletters ont été envoyées à presque 800 destinataires (mars – décembre).

L'évolution de cette newsletter est à envisager dans le cadre plus large de la communication du CTRDV en direction de ses publics cible. Pour alimenter cette réflexion, les membres du groupe communication du CTRDV participent en mars 2021 à une formation sur la communication notamment via le numérique et les réseaux sociaux. Afin d'évoluer dans nos pratiques de diffusion de l'information, le service est, depuis décembre 2020, abonné à l'outil numérique PADLET. Cet outil collaboratif permet de diffuser de l'information actualisée par lien ou via le site internet mais également de recueillir des informations et de travailler en collaboration avec les professionnels du SARADV. Ce mode de fonctionnement devrait évoluer courant 2021, l'adhésion permettant de créer et partager un nombre de Padlets illimité.

LA MALLETTE RESSOURCE – PMB MALLETTE

Partage et mutualisation sont les moteurs de ce dispositif qui vise à rassembler des outils, méthodes, ressources, élaborés et diffusés au sein des professionnels du réseau SARADV, et au-delà.

Nous proposons sur le site du CTRDV, une mallette contenant des fichiers adaptés téléchargeables directement en ligne par les utilisateurs. Il s'agit essentiellement de schémas en Histoire/Géographie, SVT, Physique/Chimie en caractères grandis et/ou en relief. Ils sont consultables et téléchargeables sur la page suivante :

http://www.ctrdv.fr/pmb_mallette/opac_css/

LE DISPOSITIF RECOP (RÉSEAU COLLABORATIF EN OUTILS PEDAGOGIQUES ADAPTES)

GENESE DU PROJET

Ce dispositif est né du constat que les fichiers DER en 2D élaborés dans le cadre de la mallette ressource sont parfois insuffisants pour faire comprendre certaines notions aux élèves déficients visuels. Mise en place d'une plateforme collaborative de création et de prêts d'outils pédagogiques physiques à destination des jeunes DV de l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il s'appuie sur les compétences des professionnels de l'adaptation, en partenariat avec les apports pédagogiques des enseignants, et sur les nouveaux procédés de fabrication disponibles : impression 3D, découpe laser, etc. Il propose un fonds d'objets pédagogiques adaptés tels que : maquettes de bâtiments en 3D, planisphères 2D et 3D, maquettes de schémas en Sciences de la Vie et de la Terre, reproductions d'œuvres d'arts, jeux de sociétés adaptés, ...

A ce jour 33 objets ont été achetés : système solaire, maquettes de bateaux, kit électrique, formes géométriques, molécules, maquette cycle de vie, ... et 3 maquettes fabriquées.

Les achats en 2020 : Géo Bien Vu ; 3 boîtes de LEGO braille ; Time Tracker (minuteur) ; Buzzers

Ces objets sont présentés dans un catalogue d'outils pédagogiques en ligne, organisé dans une base de données PMB en cours de développement.

Ils ont vocation à être accompagnés de fiches pédagogiques facilitant l'utilisation en classe par les enseignants.

12 prêts ont été réalisés en 2020, soit 5 de moins qu'en 2019. Ils concernent 10 élèves individuels et deux groupes ou classes entières (IES Les primevères, CSRP). Le premier confinement de mars à mai 2020, et la reprise des cours en toute fin d'année scolaire n'ont pas été favorables au déploiement auquel nous nous attendions.

A terme, le dispositif prévoit l'organisation d'ateliers thématiques où les professionnels et les familles pourront construire, reproduire des objets et se former sur leur utilisation. Un atelier sur le temps est prévu en 2021.

PROJET 2020/2021

Projet sur le temps : Se représenter le temps – l'orientation temporelle

Ce projet est un travail collaboratif entre le CTRDV et le S3AS 73.

Il rassemble plusieurs compétences : ergothérapeutes, transpositeurs, bibliothécaire, informaticien, professionnels du TactiLab, ...

L'objectif est d'organiser un atelier RECOP dans les locaux du S3AS 73-74 sur un thème défini autour de la notion du temps avec un public mixte professionnels et parents. Divers outils pédagogiques adaptés seront présentés pour des enfants non-voyants et malvoyants de 5 à 11 ans environ (cycles 2 et 3). Tous les objets proposés seront adaptés à une déficience visuelle (braille + caractère agrandi en Luciole 20 ou 24)

Exemples d'outils : horloge réalisée avec le TactiLab, livres adaptés pour les enfants, fiches et schémas sur le temps, maquettes, Jeu de société adapté au TactiLab, outils achetés dans le commerce (montre adaptée, minuteur).

Les notions du thème Temps :

- Notion d'ordination et de sériation chronologique (ex : calendrier)
- Notion de succession (ex : histoire avec chapitres, recette de cuisine)
- Notion de durée (ex : horloge, montre, minuteur)
- Notion de changement sans un ordre établi (ex : météo, thermomètre)
- Notion d'irréversibilité (ex : frise chronologique, germination)
- Notion de cycle (ex : journée, semaine, cycle de vie du papillon)

L'atelier proposera aussi un matériel test : des schémas en relief interactifs réalisés avec l'aide du laboratoire de recherche Cherchons Pour voir de Toulouse (laboratoire de recherche technologique au service des déficients visuels).

Ces schémas seront lus grâce à un logiciel installé sur une tablette interactive. L'enfant a ainsi des informations tactiles mais également audio ce qui favorise l'exploration du document et permet une exploitation plus large des informations à transmettre.

Si cette première expérience est pertinente, cet atelier pourra être proposé clé en main pour être répliqué sur d'autres territoires.

LE DISPOSITIF RECATT (RESEAU COLLABORATIF D'AIDES TECHNIQUES TECHNOLOGIQUES POUR LA DEFICIENCE VISUELLE)

GENESE DU PROJET

Ce dispositif existe depuis 2015. Il s'inscrit dans une dynamique collaborative au sein du réseau SARADV. Ce sont les ergothérapeutes qui portent ce dispositif, en lien avec l'informaticien. Le projet RECATT a pour vocation de faire connaître et de faciliter l'expérimentation de matériels techniques et technologiques

susceptibles de compenser un déficit visuel (matériel spécialisé ou grand public). Il s'adresse aux enfants, familles et professionnels accueillis dans le cadre du bilan conseil ou appartenant au réseau SARADV. Il s'adresse également à l'IES Les Primevères à qui nous avons déjà prêté du matériel, ainsi qu'aux adhérents de FAF APRIDEV avec lequel nous avons conventionné. L'objectif à moyen terme est d'ouvrir ce projet à l'ensemble des structures concernées par la déficience visuelle sur le territoire Rhône-Alpes.

Le RECATT doit permettre de répondre aux objectifs suivants :

- Essayer, mettre en situation, découvrir afin de trouver l'outil pouvant répondre au mieux aux besoins de chacun.
- Sensibiliser, former à l'utilisation d'aides techniques et technologiques.
- S'informer, assurer une veille technologique et un regard critique sur ces outils.
- Faire vivre un réseau pour favoriser le lien entre le CTRDV, les services d'accompagnement du réseau SARADV et les familles.

La concrétisation du projet RECATT s'articule autour des actions suivantes :

- Présentation du matériel dans les locaux du CTRDV,
- Essais lors des bilans conseils ou des prises en charge,
- Prêts par l'intermédiaire des services d'accompagnement du réseau SARADV,
- Journées portes ouvertes du CTRDV,
- Journées thématiques,
- Fiches ressources téléchargeables sur le site Internet du CTRDV : www.ctrdv.fr.

LES REALISATIONS EN 2020

Prêts : 34 prêts ont été réalisés (28 de moins qu'en 2019) au bénéfice de 19 jeunes, soit 13 de moins qu'en 2019. Du matériel a également été prêté à l'IES Les Primevères et à une transcriptrice du CTRDV.

La baisse du nombre de prêts s'explique par la crise sanitaire, et notamment l'arrêt total des prêts entre mars 2020 et septembre 2020, afin d'éviter la contamination par contact avec les outils. Deux matériels ont néanmoins été prêtés à deux élèves durant le premier confinement, afin de permettre la continuité de la scolarité.

Évènements : Plusieurs événements autour des outils du RECATT ont été organisés en 2020 :

- Café des familles du S3AS 69 le 25 Janvier 2020 sur le thème des adaptations sur tablettes et smartphone
- Après-midi RECATT le 11 mars 2020 sur la découverte des tablettes tactiles pour le S3AS 26-07
- présentation du dispositif RECATT lors de la journée SARADV du 24 novembre 2020 qui s'est tenue en visio du fait du contexte sanitaire

Les événements s'organisent en lien avec les services demandeurs, autour de thématiques variées.

Un événement clé en main est également proposé aux différents services : Choisir son téléphone et en maîtriser les bases : connaître et approfondir l'utilisation des applications utiles au quotidien.

Temps de travail :

0,1 ETP sont consacrés aux actions du RECATT dans l'emploi du temps d'une des ergothérapeutes. Celle-ci étant démissionnaire au 31 août 2020, la gestion des prêts et l'organisation d'événements se sont réparties entre les trois ergothérapeutes jusqu'à l'arrivée de la quatrième collègue en février 2021. L'informaticien reste en appui pour la veille technologique et le choix des matériels à acquérir.

MATERIELS

Le fonds de matériels RECATT est constitué de :

- Outils braille
- Matériel agrandissement (vidéo-agrandisseur, télé-agrandisseur, Loupe électronique, loupes manuelles)
- Téléphones, Tablettes tactiles - Liseuses
- Ordinateur, écran, Logiciels, Scanners, claviers, souris, trackball
- Calculatrice, Dictaphone, Divers scolaires
- Lampes, Monoculaires et filtres

En 2020, le fonds de matériel s'est enrichi :

- Téléagrandisseur visiobook
- Tablette braille one note touch
- Loupe électronique Snow 12 HTTS avec OCR
- Liseuse Vivlio INKPAD 3

LE FABLAB : TACTILAB L'ATELIER SINGULIER

GENESE DU PROJET

L'idée du FABLAB émerge d'une réflexion issue des besoins et de la pratique des professionnels du CTRDV, avec l'enrichissement de la mallette ressource et l'émergence du projet RECOP.

Intérêt de développer un FABLAB :

- Favoriser la dynamique d'animation de quartier, dynamique inclusive, lieu de vivre ensemble pour développer des interactions entre des publics différents
- Permettre l'apprentissage et l'appropriation de technologies (logiciels, machines) pour faciliter la production d'objets
- Proposer un lieu ressource pour le réseau en permettant la montée en compétences des professionnels en partant de ce que chacun vient y chercher et en apportant des réponses collectivement

Pour être ouvert sur la vie sociale le FABLAB doit être implanté localement dans un dispositif de droit commun : La MIETE, tiers-lieu associatif, qui propose des activités culturelles.

Nous avons obtenu en 2018 un accord de financement de la part de la fondation CERES de 380.000 euros pour 3 ans :

- Achat des machines
- Poste de Fabmanager géré par la MIETE
- 2 postes de service civique en charge de l'animation des différents groupes de travail du FABLAB

Le projet bénéficie de l'accompagnement d'un consultant extérieur (Stéphanie Lucien Brun – Formatrice et experte en usages numériques, EPN, et Numérique & handicap) de la mise en place au suivi du projet et à la construction du modèle socio-économique.

Le Tactilab s'est structuré avec des ateliers thématiques récurrents, ouverts à tous, y compris les personnes déficientes visuelles :

- Tous les Mardis à partir de 19h, Atelier électronique axé sur Arduino
- Un mercredi par mois à partir de 12h30, atelier "Dessine-moi" sur la conception de dessin assisté par ordinateur.
- Un samedi par mois, à thème s'appelant "Le SamediLab" : Atelier de conception de bijoux - conception autour de la thématique de Pâques - thème autour du Vêtement 2.0 - thématique autour de l'électronique.

ÉVÉNEMENTS 2020

Rencontre avec des acteurs du numérique

En février 2020, une dizaine d'acteurs du numérique de Villeurbanne se sont retrouvés pour découvrir le FabLab, les machines et échanger sur les activités et d'éventuels projets communs à mener. Parmi les structures présentes, les médiathèques de Villeurbanne ont confirmé que des ateliers de fabrication numérique pouvaient avoir lieu dans leur mur. Un de ces ateliers a déjà eu lieu en novembre 2019 à la médiathèque du RIZE.

PARTICIPATION DU TACTILAB A L'EFFORT COLLECTIF SOLIDAIRE – CRISE SANITAIRE

Depuis le 16 mars 2020, la MIETE, et le TactiLab sont fermés au public et aux salariés. Cependant, l'imprimante 3D Ultimaker 2 a été mobilisée pour l'impression de visières de protection contre le virus et prêtée dans un espace de Coworking de Lyon (Le Coworking des Canuts). Parmi les bénéficiaires de ces visières : une équipe de chirurgiens-dentistes, le personnel de l'EHPAD Smith (Lyon 2ème), les bénévoles de la distribution des Restos du Cœur de Lyon 4ème, le personnel de l'IME L'Esperelle (Caluire), le personnel d'écoles maternelles (Lyon), des orthophonistes et orthoptistes, des professionnels des PEP69, des commerçants de proximité.



PROJET « MOMENTS DE LOISIRS - INSTANTS DE REPIT » EN JUILLET 2020

Le TactiLab a pu rouvrir ses portes au public le 16 juin 2020, avec la mise en place de créneaux de réservation, limité à 2 membres par créneau de 2 heures

Le TactiLab a été un des lieux accueillant les enfants en situation de handicap dans le cadre du projet commun MIETE - PEP69 – Réso'Môme. Dans ce cadre, quelques enfants ont pu venir découvrir l'espace du TactiLab, les réalisations. Cela a été l'occasion de présenter le lieu aux familles et de présenter les adaptations réalisables ici.

LES ACTIVITES REGULIERES

Le TactiLab a réouvert ses portes début septembre 2020, en respectant les mesures sanitaires recommandées. 4 séances d'ateliers collectifs ont été organisées pour les enfants lors des vacances d'automne. Une quinzaine d'enfants a réalisé stickers, pochoirs, plaques de portes... et pour certains, réalisé un sténopé (ancêtre de l'appareil photo) et

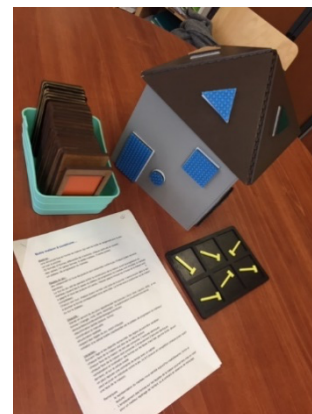
découvert les principes du développement photographique.

PROJET HACKATHON (CREATION D'OUTILS PRE-BRAILLE)

Les 3 groupes de professionnels du réseau SARADV sont revenus au TactiLab sur une demi-journée chacun afin de pouvoir finaliser les outils pédagogiques à destination des enfants qui apprendront le braille. Les jeux sont maintenant prêts à être testés auprès des enfants, avant d'être finalisés et répliqués pour que chaque S3AS du SARADV en soit doté.

ATELIER ARDUINO

Le TactiLab a accueilli l'association Aircarto (aircarto.fr) pour proposer un atelier électronique pour monter soi-même un capteur de pollution atmosphérique. Le dispositif permet de mesurer les particules fines, le CO2 et les COV (Composés Organiques Volants) présents dans l'air.



L'atelier s'adressait au grand public sans connaissance particulière en informatique. L'atelier avait pour but de faire découvrir les bases de la programmation sur Arduino tout en abordant la problématique environnementale de la qualité de l'air en ville. Six personnes ont participé à cette première session.

LES FORMATIONS

Une offre de formation incluse au catalogue de formation des PEP69/ML a également été développée. La réalisation de prestations pour les professionnels de la déficience visuelle est un exemple de diversification des sources de financement du TactiLab.

Toutefois les deux formations prévues en mars, avril et mai 2020 n'ont pas pu avoir lieu du fait du contexte sanitaire. Ces formations sont reconduites au catalogue 2021.

Le budget alloué par la fondation Cérès pour le TactiLab, permet une projection de l'activité jusqu'en Avril 2021. D'ici cette échéance, l'équipe travaille à pérenniser un modèle socio-économique permettant la poursuite de l'activité au-delà de cette date.

Transmission des savoirs et savoir-faire

ACTIONS DE FORMATION

Les actions de formation portées par le CTRDV s'inscrivent dans le cadre du centre de formation développé sur le secteur Communication Développement Recherche Les PEP 69/ML, sous la responsabilité du directeur de secteur, Nicolas Eglin.

DONNEES ADMINISTRATIVES DU CENTRE DE FORMATION

Le centre de formation est enregistré sous le n° 82 69 08767 69 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes.

Le numéro SIRET de rattachement est le : 779 904 671 00319 (siège de l'association).

Le compte bancaire associé au centre de formation est le compte n°08004502442 au Crédit Coopératif.

L'ACTIVITE ACTUELLE / LES THEMATIQUES

31 formations différentes sont proposées au catalogue 2021. Soit 10 de plus qu'en 2019.

L'offre de formation 2021 est essentiellement centrée sur :

- Accompagnement précoce – déficiences sensorielles
- Déficiences visuelles
- Handicaps rares – handicaps complexes
- Évolutions des pratiques
- Développement personnel

LA TARIFICATION

La plupart des formations sont gratuites pour les familles concernées par une situation de handicap pour un de leurs proches, ou à tarifs réduits.

- Pour les professionnels des structures membres du réseau SARADV, ou signataires d'une convention avec l'ERHR AuRA, toutes les formations en lien avec la déficience visuelle sont gratuites, et les formations organisées par l'ERHR AuRA sont à tarif réduit.
- Pour les professionnels de l'Éducation Nationale, de l'ANECAMSP, et de la PMI, les formations sont gratuites ou à tarif réduit.
- Pour les professionnels de la petite enfance qui accueillent des enfants accompagnés par le CAMSP, certaines de ces formations sont gratuites.
- Dans tous les cas, les repas et frais de déplacements ne sont pas pris en charge.
- Pour les formations proposées par l'ERHR AuRA, un nombre de places gratuites est réservé aux familles et aux partenaires de l'ERHR AuRA.

PARTENARIATS DEVELOPPES PAR LE CENTRE DE FORMATION

Certaines des formations proposées au sein du catalogue, ainsi que les projets spécifiques, sont coorganisées avec le réseau Isaac Francophone, le Réseau Lucioles, le CEGEP du Vieux Montréal, le Groupement National de Coopération Handicaps Rares et l'Équipe Relais Handicaps Rares Nord-Ouest, l'ALFPHV, le laboratoire DIPHE de Lyon II, le Collège Coopératif Rhône-Alpes, l'association Une Souris Verte, ou en partenariat avec les associations La Providence et Itinova (CRDV de Clermont Ferrand).

ACTIONS DE FORMATION PORTEES PAR LE CTRDV EN 2020

Formation	Organisation	Participants/ <i>Inscrits</i>	Statut
F04 - Situations favorables et prérequis au déplacement du jeune enfant déficient visuel	CAMSP & CTRDV		Annulée
F05 - De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique	CTRDV	Pro S3AS 38 orthoptiste S3AS psychomotricienne CAMSP orthoptiste CAMSP EJE CAMSP adjointe direction CAMSP orthophoniste CAMSP Pro S3AS 07-26 Secrétaire CTRDV	Effectuée
F06 - Autonomie et indépendance Accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel	CTRDV	Ergothérapeute éducateur spécialisé SIAAM 01 psychomotricienne CAMSP/S3AS Orthoptiste CAMSP parent EJE CAMSP DV	Effectuée
F07 - Autonomie dans les déplacements	CTRDV	psychomotricienne CAMSP Agent de ménage CTRDV	Annulée
F08 - La canne électronique et le minitact module initiation	CTRDV		Annulée
F09- Découverte de l'accessibilité des outils informatiques pour jeunes aveugles	CTRDV	<i>2 professionnels S3AS Auxerre</i>	Annulée
F10 - Braille intégral Acquisition des bases en lecture et écriture braille	CTRDV		Annulée
F11 - Découverte de la fabrication numérique au service des personnes déficientes visuelles	CTRDV & LA MIETE	<i>orthoptiste CAMSP/ S3AS</i>	Annulée
F12 - Initiation à la fabrication numérique au service des personnes déficientes visuelles	CTRDV & LA MIETE		Annulée
F13 - Prise en compte des troubles visuels et neuro-visuels de l'enfant avec déficiences motrices et/ou troubles cognitifs	ERHR & CTRDV	<i>Parent 5 pros CAMSP l'Albarine 3 professionnels SESSAD S. VEIL</i>	Reportée 2021
F26 - Programme de réduction du stress par la pleine conscience	ADPEP 69 & CAMSP & CTRDV		Annulée
Journée de formation "Le pouvoir d'agir"	CTRDV	AFIPH - Pôle Enfance Isère Rhodanienne : 77 participants	Effectuée
Installation UEAA - Session 1	CTRDV	IME La Côtère : 7 participants	Effectuée
Journée de rentrée PEP 63	CTRDV	PEP 63 : 80 participants	Effectuée

La crise sanitaire a considérablement impacté les possibilités de maintenir l'ensemble des formations prévues au catalogue 2020. Certaines ont été reportées, d'autres annulées. Certaines ont dû être repensées pour pouvoir se faire en visio. Dans ce contexte, et parce qu'il nous faudra également proposer des formats

webinaire à l'avenir, une grande partie des formateurs du CTRDV sera formée aux solutions e-learning en février 2021.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT / RESSOURCES HUMAINES

Depuis fin 2019, le centre de formation s'est enrichi des compétences de Marie Desnoyers, chargé de mission pour une période de 18 à 20 mois. Elle apporte son appui pour l'organisation générale (Catalogue / Ingénierie de formation / suivi général) en lien avec Nicolas Eglin (directeur de secteur). Marie Desnoyers nous aide également pour la préparation de la certification Qualiopi qui va prendre le relais de l'inscription Datadock.

Les formations portées par les établissements et services sont animées par les professionnels de ces structures dans le cadre de leurs budgets de fonctionnement. Les modules organisés en intra PEP 69 intègrent les charges des formateurs externes, payés sur facture. La comptabilité est assurée par Astrig Djanikian au siège. Le secrétariat en 2020 est en partie assuré par le CTRDV pour les modules directement organisés par le CTRDV, le CAMSP DS et l'ERHR AuRA.

Recherche actions dans le champ de la déficience visuelle

PRINCIPE ET OBJECTIF DE LA RECHERCHE AU CTRDV

Principe et objectif de la recherche au CTRDV

La mission de recherche est une possibilité de mieux connaître notre population cible, mais surtout d'améliorer le service à rendre aux usagers (enfants et famille). Les résultats des recherches doivent permettre des applications immédiates en faveur des enfants et un enrichissement des missions formation et ressource du CTRDV.

La recherche fondamentale n'est pas l'objet de recherche du CTRDV. Nous inscrivons notre démarche dans une volonté de mener des recherches action. L'ensemble des activités de recherche sont présentées régulièrement au conseil scientifique de l'association pour avis et validation des axes mis en œuvre.

Que traite la recherche au CTRDV :

- Impact des différentes pratiques d'accompagnement mises en œuvre au sein du CTRDV
- Conception et validation d'outils, de tests d'évaluation, d'échelles diagnostiques, en particulier dans les domaines du développement, des apprentissages et de la communication
- Apport des NTIC dans les pratiques et le développement de l'accessibilité
- Études épidémiologiques
- Accompagnement des mutations des pratiques professionnelles et des organisations sociales et médico-sociales
- Approches pédagogiques

Un nécessaire partenariat

La recherche action nécessite des compétences multiples :

- Compétences pratiques des professionnels qui sont confrontés à des questions concrètes en lien avec leur pratique professionnelle auprès des enfants.
- Compétences méthodologiques et scientifiques qui peuvent être apportées par des laboratoires universitaires en sciences humaines
- Compétences en recherche de financements spécifiques

FOCUS SUR DEUX RECHERCHES ACTION MENEES EN LIEN AVEC LE LABORATOIRE UNIVERSITAIRE DIPHE (UNIVERSITE LYON2).

ETUDE MIRA : L'APPORT DU CHIEN D'ASSISTANCE CHEZ L'ENFANT AVEUGLE.

ÉTUDE LONGITUDINALE ET COMPARATIVE.

Le laboratoire DIPHE, la Fondation Frédéric Gaillanne, l'association Les PEP69 avec le CTRDV portent conjointement depuis 2015 un projet de recherche novateur sur la question de l'apport des chiens d'assistance d'éveil pour de très jeunes enfants aveugles.

Avancement du projet sur le volet scientifique

À ce jour, les visites à domicile de tous les enfants intégrés en 2016 et 2018-2019 ont été finalisées. Un seul enfant ayant intégré le projet en 2019 fait encore l'objet d'un suivi, lequel se terminera en novembre 2021. La crise sanitaire intervenue en 2020 a peu impacté le projet de recherche. Néanmoins, un temps important a été consacré à la réalisation de protocoles sanitaires (protocole 1 sur période juin-juillet et protocole 2 sur période

septembre-octobre) pour la poursuite des visites à domicile par l'ingénieur de recherche. Les visites à domicile ont ainsi pu se poursuivre dans le plus strict respect des consignes sanitaires.

En 2020, le laboratoire DIPHE a accueilli un stagiaire du Master 2 mention Éthologie, parcours « Comportement animal et humain » (Université de Rennes) du 13 janvier 2020 au 08 juin 2020, pour une durée hebdomadaire de 35h. Le stagiaire a réalisé un travail sur la première cohorte visant à étudier le développement de l'interaction entre enfants déficients visuels et chiens avec une approche éthologique. La situation sanitaire a impacté ce travail dans la mesure où le stagiaire a été placé en télétravail dès le mois de mars 2020, ce qui a rendu le suivi plus difficile.

3 autres étudiantes de la formation d'orthophonie (ISTR) de l'université Claude Bernard Lyon 1 ont réalisé un stage du 21 septembre au 9 octobre 2020 sur le projet de recherche et ont réalisé la transcription des vidéos produites par les parents.

Actuellement quatre mémoires de recherche sont en cours sur le projet. Un premier, en lien avec le master 2 PEF parcours « Développement, Éducation et Handicap » (Université Lyon 2), poursuit le travail initié par le stagiaire sur l'interaction enfant-chien sur l'ensemble des enfants du groupe d'étude. Deux autres mémoires portent sur les aspects langagiers (approche pragmatique du langage) (Master 2 PEF-Université Lyon 2) et de communication (l'attention conjointe en situation de cécité) (Master 2 Santé, parcours « Handicaps Sensoriels et Cognitifs-Université » Université Lyon 1). Le quatrième cible quant à lui le domaine du développement psychomoteur (Master 1 PEF-Université Lyon 2). L'ensemble de ces mémoires est placé sous la responsabilité de Anna R. Galiano et ils sont réalisés au laboratoire DIPHE.

Publications et communications en 2020

La responsable scientifique poursuit son travail de valorisation de la recherche :

Chapitre d'ouvrage

Galiano, A.R. (2020). Chien d'éveil pour le jeune enfant aveugle : une recherche novatrice. In B. Cyrulnik et S. Bélaïr (Eds.), *L'enfant et l'animal. Une relation singulière* (pp. 55-66), Savigny-sur-Orge : Éditions Philippe Duval.

Colloque

Galiano, A.R. (2020). Chien d'éveil pour le jeune enfant aveugle : une recherche novatrice. Communication au colloque « L'enfant et l'animal, un autre attachement, un autre lien... une voie possible de la résilience ? », prévu en juin 2020, puis octobre 2020 à Paris (reporté au 29 mars 2021).

Perspectives sur 2021

Sur l'année 2021, le travail sur les données issues des évaluations à domicile ainsi que d'une partie des vidéos réalisées par les parents sur différentes activités feront l'objet d'analyses approfondies. Sur les quatre mémoires en cours, un seul sera terminé en 2020, les autres se poursuivent jusqu'en juin 2021 et cela dans la situation d'incertitude liée à la crise sanitaire.

Nous avons également appris que l'ingénieur d'étude va faire valoir ses droits de congés maternité à partir de mars 2021. Nous réfléchissons à comment palier cette situation.

LUCIOLE, UNE POLICE DE CARACTERE POUR LA DEFICIENCE VISUELLE

Utilisation de Luciole

Le projet, sorti en avril 2019, a continué à bénéficier en 2020 d'une forte médiatisation.

Il a notamment été présenté lors des Rencontres Nationales du Livre Numérique Accessible (janvier 2020) organisées par l'association BrailleNet et l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB).

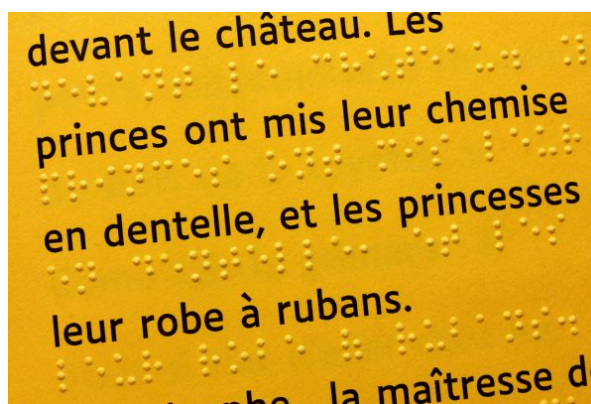
<https://www.brailenet.org/compte-rendu-rencontres-nationales-livre-numerique-accessible-2020/>

Un article sur le projet est paru sur le site professionnel de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou (BPI) : <https://pro.bpi.fr/alphabib/luciole--une-police-de-caracteres-pour-la-deficience-visuelle> ainsi que sur le site d'ActuaLitté : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/font-luciole-une-typographie-pour-personnes-malvoyantes/99079> et sur le site du Centre National des Arts Plastiques (CNAP), dépendant du Ministère de la Culture : <http://www.cnap.graphismeenfrance.fr/liste-articles/focus>

La police de caractères Luciole a fait partie des 500 projets nationaux labellisés par le Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées, une grande première pour une typographie :

<https://handicap.gouv.fr/le-secretaire-d-etat/acteurs/comite-interministeriel-du-handicap-cih/la-conference-nationale-du-handicap/article/les-initiatives-labellisees-tous-concernees-tous-mobilises>

Le caractère est aujourd'hui utilisé par deux des trois principaux éditeurs français de livres tactiles et en grands caractères, les éditions Mes Mains en Or et les éditions Les Doigts Qui Rêvent. Les éditions Voir de Près, acteur important de l'édition française en grands caractères, ont par ailleurs annoncé le passage de l'ensemble de leurs collections en Luciole.



Revue Les Belles Histoires, braille et Luciole. © Éditions Mes Mains en Or

Dans le domaine de la lecture sur écran, Dolphin EasyReader, l'une des principales applications numériques pour la lecture de livres adaptés, a annoncé l'inclusion du Luciole dans la prochaine version de son application. Les utilisations du caractère pour la conception de sites internet sont également de plus en plus nombreuses, avec notamment la refonte du site internet des éditions Mes Mains en Or pour les 10 ans de la maison d'édition. Dernier usage du caractère : les attestations de déplacement gouvernementales en PDF du mois de décembre 2020 ont été réalisées en Luciole. Ce sont environ 40 millions de lecteurs qui ont ainsi utilisé le caractère.

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>

Où en est la recherche ?

Le laboratoire de recherche DIPHE de l'institut de psychologie de l'Université Lyon 2, dirigé par le professeur Anna Rita Galiano nous accompagne sur le projet. Une première phase de pré-test a été conduite entre mai et juillet 2018 auprès de 43 élèves déficients visuels de niveau primaire, collège et lycée. L'objectif de ce premier travail était de définir la variante ressentie comme la plus confortable par les jeunes testés entre deux variantes du caractère Luciole.

De Septembre 2018 à aujourd'hui, la phase d'évaluation de Luciole, comparativement à d'autres polices est en cours. Quatre groupes d'âges ont été établis, correspondant à des niveaux différents dans l'expertise de lecture. Il est envisagé entre 15 et 20 sujets testés par tranche d'âge, comparés à des groupes témoins de jeunes sans déficience visuelle.

Quelques chiffres

Au total, 83 jeunes ont déjà participé à l'étude (56 déficients visuels et 27 voyants)

- Nombre de sujets vus en 2019 : 37
- Nombre de sujets vus en 2020 : 39
- Nombre de sujets vus en 2021 : 7

Il reste 104 jeunes à tester pour parvenir au panel permettant de conclure de façon significative sur les résultats (47 déficients visuels et 73 voyants).

Tous les sujets DV ont été vus en Rhône Alpes. Ils sont généralement scolarisés : IFMKDV, Université Lyon 2, Cité René Pellet, classes ULIS TSV à Grenoble, classes ordinaires dans la Loire, le Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Drôme. Une nouvelle campagne de tests a été relancée en septembre 2020, et élargie au territoire de l'Auvergne (CRDV de Clermont Ferrand, SAFEP-S3AS 03) à Paris (INJA) et à la Suisse (Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue, Lausanne).

La phase d'évaluation de la police auprès du public DV doit se terminer au printemps 2021.

Une première communication sur la recherche aura lieu en Juin 2021 lors du séminaire du laboratoire DIPHE, s'en suivra une publication dans une revue internationale francophone.

Animation du réseau SARADV

ORGANISATION GENERALE

Le CTRDV est animateur du réseau SARADV.

Le réseau Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle (SARADV) est composé des services d'expertise régionaux (CAMSP DV, CTRDV) et des services autonomes de proximité implantés dans chaque département de Rhône-Alpes (SAFEP-S3AS). Le SARADV est piloté par trois instances : un groupe technique (Groupe Technique Régional de Régulation) se réunissant 5 à 6 fois par an, un comité décisionnel et un comité de pilotage. Des rencontres interprofessionnelles 2 fois par an, ainsi qu'une journée familles une fois tous les deux ans, concourent à l'animation du réseau.

Le fonctionnement du SARADV est régi par une convention régionale signée en juillet 2011 par l'ensemble des associations membres de l'Union régionale des PEP en Rhône Alpes. La convention SARADV est le document de référence pour l'ensemble du réseau SARADV pour la régulation des différentes collaborations et projets collectifs mis en place sur la région Rhône Alpes. Une version actualisée de la convention a été signée le 26 février 2018.

Lors du COPIL du réseau SARADV en date du 2 mars 2018, l'ARS a exprimé le souhait que le réseau SARADV puisse s'étendre sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, et ne concerne pas seulement les SAFEP-S3AS, le CAMSP DV et le CTRDV, structures gérées par les associations membres de l'URPEP en Rhône-Alpes. Afin d'étudier les conditions nécessaires pour élargir le réseau SARADV et définir son futur fonctionnement, une première réunion de travail a eu lieu le 8 février 2019 et a rassemblé les membres du GTRR (tous les directeurs et directeurs adjoints de l'actuel réseau SARADV) et les directions des établissements et services en AuRA du CRDV, de Voir Ensemble et de l'IRSAM. Un GTRR élargi a eu lieu le 19 Juin 2019, avec un point à l'ODJ consacré à l'élargissement du réseau SARADV et la construction de la feuille de route à proposer au Comité Décisionnel et aux autres associations.

Depuis, les directions des établissements du CRDV, de Voir Ensemble et de l'IRSAM sont conviés à chaque GTRR.

LE GTRR (GROUPE TECHNIQUE REGIONAL DE REGULATION)

Dans le cadre du travail d'élaboration de la convention SARADV, le GTRR a été confirmé dans sa mission de régulation continue du fonctionnement du SARADV et des pratiques institutionnelles et professionnelles. Il regroupe les directeurs de pôle, les directeurs et chefs de service des SAFEP, S3AS, CAMSP, CTRDV.

Le directeur du CTRDV anime cette instance, appuyé par un co-animateur en fonction des thématiques. Un compte-rendu est rédigé au cours de la réunion. Il met en exergue les décisions prises ou les pistes d'action retenues.

Le GTRR rend compte des conclusions de ces réunions au Comité de décision de l'URPEP qui valide et effectue les arbitrages nécessaires.

Son rôle est de fédérer les différentes pratiques au niveau régional. Le GTRR a pour vocation d'aider les professionnels, de faire émerger des pratiques pour mieux construire. Il réfléchit sur l'harmonisation des réponses aux usagers dans le respect des choix de chaque structure.

Il identifie les besoins d'accompagnement des structures du réseau SARADV et les moyens existants ou à développer. Il est porteur de l'étude de besoins pour les enfants déficients visuels de la région, afin d'établir un état des lieux à l'intention du SARADV et des pouvoirs publics. Il constitue une plate-forme d'informations, d'échanges de données et de veille à l'intention des structures du réseau. Il impulse la constitution de groupes de commissions de travail technique sur des thématiques transversales (management d'équipes, formations, études de cas, ...).

Le GTRR recueille les besoins en formation des différentes structures. Il élabore les différents sujets et contenus des formations proposées par le réseau et met en œuvre les journées intra-professionnelles du SARADV. Depuis 2007, le CTRDV a poursuivi cette mission d'animation du SARADV en organisant des rencontres régulières des responsables des différents S3AS (GTRR) et des professionnels du réseau (groupes intra-professionnels), et plus particulièrement sur 2020 :

- GTRR le 24 février 2020,
- GTRR le 15 mai 2020 (réunion en visio),
- GTRR le 23 juin 2020 (réunion en visio),
- GTRR le 7 juillet 2020 (réunion en visio),
- GTRR le 8 septembre 2020 (réunion en visio),
- GTRR le 13 octobre 2020 (réunion en visio),
- Webinaire interpros le 24 novembre 2020 (voir plus loin le descriptif de cet événement).

Le GTRR fonctionne dans un partage permanent d'informations. Afin de faciliter les échanges, une liste de diffusion interne est utilisée sur GoogleGroups.

ACTIONS MENEES EN 2020

Plusieurs groupes de travail portés par le GTRR ont commencé à travailler dès 2011 sur des thématiques diverses. Les chantiers prioritaires ont été redéfinis en GTRR début 2020, mais ont du mal à se relancer, la situation sanitaire, les conditions de travail à distance et en visio ne sont pas propices :

LE PROJET INSERTION PRO

L'animation par Les PEP42 s'est poursuivie en 2019, jusqu'au départ de l'animatrice, quittant ses fonctions au sein de l'association. La référente de ce projet au sein du GTRR est partie à la retraite fin 2019. Il y a également eu des mouvements de personnels au sein des RIP. Ces évolutions nécessitent une nouvelle organisation au sein du SARADV pour permettre une poursuite de la dynamique engagée. En 2020, il est prévu que la référence du projet soit portée par le S3AS 73-74.

LE COMPTAGE DE L'ACTIVITE / LOGICIEL DE GESTION DU DOSSIER INFORMATISE DE L'USAGER

L'outil commun de recueil de l'activité, élaboré initialement sur Excel par l'informaticien du CTRDV est maintenant totalement intégré au logiciel Médiatteam, logiciel de gestion du dossier informatisé de l'utilisateur utilisé par les structures de l'URPEP. Médiatteam permet de structurer l'ensemble des écrits des équipes et de garder trace de toutes les activités directes et indirectes des professionnels. Les interventions des professionnels du CTRDV sont directement inscrites dans les dossiers des jeunes accompagnés par les S3AS. Un travail est en cours de simplification des différents items utilisés par l'ensemble des structures URPEP. Le CAMSP DV réalise par ailleurs un rapport d'activité qui est commun à tous les CAMSP. Pour le SARADV, un sous-groupe de travail du GTRR va reprendre et mettre à jour le tableau de comptage de l'activité en le réduisant et en intégrant les prestations SERAFIN PH, dans un souci d'harmonisation au sein des services.

LE PIA

Un important travail sur l'élaboration d'une trame de PIA harmonisée et de grilles des attendus selon l'âge a mobilisé le GTRR et les professionnels lors de journées interprofessionnelles durant près de 4 ans. Chaque service a fait évoluer cette trame pour répondre de façon plus spécifique à chaque organisation. La grille des attendus n'est pas utilisée partout, et nécessite d'être affinée. Au regard des pratiques actuelles au sein du SARADV et des services du SARADV élargi, notamment l'IES Les Primevères, un état des lieux prévu devrait permettre d'actualiser une trame commune dans le courant de 2021.

L'ORGANISATION DES JOURNEES INTERPROFESSIONNELLES

Ces journées, qui rassemblent tous les professionnels du SARADV (plus de 120 personnes) ont lieu deux fois par an, et tous les deux ans, l'une de ces rencontres laisse place à une journée familles.

Du fait des contraintes sanitaires, la journée du 24 novembre 2020 s'est déroulée sous la forme d'un webinaire sur le thème : « Outils numériques et réseaux sociaux ».

- Quelles sont les nouveautés en termes d'outils numériques et comment sont-ils facilitateurs des parcours de vie au quotidien (travail, loisirs, vie familiale, ...)
- Réseaux sociaux et déficience visuelle : quelle accessibilité ? quels intérêts ?

Le webinaire comporte :

La présentation des productions de 8 équipes concernant leur retour d'expériences avec les jeunes accompagnés sur la question de l'accès aux outils numériques et aux réseaux sociaux.

L'intervention de Salim Ejnaïni. Salim est cavalier non voyant, kinésithérapeute de formation. Témoignage autour des outils numériques dans la vie quotidienne : comment les choisir et les utiliser.

Reprise autour des réseaux sociaux : Quel intérêt pour les jeunes DV ? Comment utiliser les réseaux sociaux pour sortir de l'entre-soi ? Quelle accessibilité ?

L'intervention de Manuel Pereira – responsable du CERTAM de l'AVH : présentation de quelques outils récents (à destination de publics mal et non-voyants).

Intervention complémentaire sur les questions d'accessibilité des sites web et des réseaux sociaux

L'intervention de l'équipe CTRDV : rappel du fonctionnement du RECAT et présentation des nouvelles acquisitions.

OUTILS D'ÉVALUATION

A partir d'un tableau récapitulatif des outils d'évaluation utilisés dans les équipes des établissements et services, par corps de métier, et travaillé lors de la journée interprofessionnelle de novembre 2017, un groupe de travail composé d'un professionnel de chaque S3AS et piloté par la psychologue du CTRDV s'est constitué.

Il a pour mission de :

- Se mettre d'accord sur ce qui est évalué : Que cherche-t-on à évaluer, à quel moment du parcours, pour faire quoi ? puis identifier le ou les outils qui peuvent répondre
- Présentation des outils actuellement utilisés (tableau) : modalités d'utilisation, intérêt, pertinence de l'outil
- Se mettre d'accord sur les outils les plus pertinents qui pourraient faire partie d'une banque d'outils incontournables, partagée au sein du SARADV pour l'évaluation des besoins.

Le travail de ce groupe sera à articuler avec le travail autour du PIA.

TRAVAIL EN PARTENARIAT

LE CTRDV DANS LES RESEAUX

Le CTRDV est présent dans plusieurs réseaux de partenaires : du SARADV dont il est l'animateur, aux réseaux nationaux spécialisés dans le domaine de la déficience visuelle, impliqués dans la défense des droits des personnes déficientes visuelles et dans la formation aux métiers rares pour les professionnels de l'accompagnement des personnes DV comme la Fédération des Aveugles de France, ou la FISAF, en passant par des acteurs régionaux ou locaux concernés par la déficience visuelle ou le handicap de façon plus globale, sans oublier les familles, partenaires essentiels, que nous impliquons encore insuffisamment dans les prises de décision concernant les orientations du service et l'amélioration continue de la qualité.

Les liens renforcés avec certaines familles durant le confinement et le partenariat établi avec l'ANPEA nous ouvrent des perspectives de travail à renforcer entre les équipes et les familles.

Les partenariats et les conventions

LES RESEAUX DEPARTEMENTAUX (RHONE ET METROPOLE DE LYON)

LE COMITE LOUIS BRAILLE

Le Directeur du CTRDV est membre du conseil d'administration, et participe au CA et à l'assemblée générale.

LA COURTE ECHELLE

Le CTRDV participe aux actions de La Courte Echelle (soirées débats, forums, formation des AVS). Le directeur du CTRDV est membre du CA au titre de l'association Les PEP 69/ML. En tant qu'administrateur de La Courte Echelle, il est membre suppléant de la CDMCA du Rhône et de la Métropole de Lyon. Il participe au Comité départemental de suivi de l'école inclusive de la DSDEN 69 et au comité des usagers du Rectorat de Lyon. Toujours au titre de l'association La Courte Echelle, il assure par ailleurs la présidence de la FNASEPH (Fédération nationale des associations au service des élèves handicapés) depuis septembre 2018, et participe régulièrement aux travaux du CNCPPH (Commission Scolarisation, Stratégie parentalité, Concertation École inclusive, Concertation INJS et INJA, Comité de pilotage de la Conférence Nationale du Handicap 2020, ...)

LA MIETE

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la MIETE pour la mise en place du TactiLab, Les PEP 69/ML sont entrés au Conseil d'Administration. L'association est représentée par le directeur du CTRDV. Le CTRDV est représenté par la directrice adjointe. Deux administrateurs des PEP69/ML sont également rentrés au conseil d'administration de la MIETE. Plusieurs participations sont assurées par l'équipe du CTRDV : commission Finances (Directeur du CTRDV), commission RH (Directrice adjointe), groupe de travail TactiLab (Directrice adjointe et Informaticien).

LES RESEAUX REGIONAUX

LE RESEAU R4P

Membre du conseil d'administration, le directeur anime la commission « Communiquer avec les familles » et intervient dans certains séminaires et colloques organisés par le R4P. En 2019-2020, le directeur a plus particulièrement participé à l'organisation d'un cycle de cafés des parents autour de l'éthique et de la notion de consentement qui a donné lieu à la réalisation d'une conférence filmée de 30 minutes, support des prochains cafés programmés en 2021.

LA FIDEV (FORMATION ET INSERTION POUR DEFICIENTS VISUELS)

Des collaborations sont en œuvre avec la FIDEV pour faciliter l'accompagnement des jeunes de plus de 20 ans sortant des S3AS, en particulier dans les démarches d'insertion professionnelle.

FAF APRIDEV

L'association FAF APRIDEV Rhône-Alpes est une association créée et dirigée par et pour les personnes déficientes visuelles. Une convention a été signée entre l'association et le CTRDV avec pour objectif de mettre en commun les compétences de chacun dans le domaine des techniques et technologies accessibles au public déficient visuel (mise à disposition de matériel technique et technologique du CTRDV pour les usagers de l'APRIDEV et intervention d'un professionnel de l'APRIDEV pour la prise en main des téléphones portables auprès des jeunes DV).

LE CAURA DV

Le 11 mars 2016 est né le CAURADV, Comité Auvergne-Rhône-Alpes des Déficients Visuels, créé à l'initiative de la Fédération des Aveugles de France pour encourager le travail en réseau au niveau régional, créer des outils communs et mutualiser savoir-faire et compétences au service des personnes déficientes visuelles, de leurs parents et proches ou des professionnels. Le CTRDV est membre du CAURADV.

L'URPEP

Le directeur et l'informaticien participent à des réunions de travail URPEP sur la question de l'extranet et du dossier unique de l'utilisateur (installation du logiciel Médiatream). L'informaticien assure aussi une mission de conseil auprès des PEP 01. Le directeur participe aussi aux travaux du groupe régional Autisme de l'URPEP, ainsi qu'aux travaux dans le cadre du RGPD.

LES RESEAUX NATIONAUX :

ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES OU GRAVEMENT MALVOYANTS AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIES (ANPEA)

L'ANPEA propose des services spécifiques aux familles et permet de mettre en place des actions de pair-émulation pour les parents concernés par la Déficience Visuelle de leurs enfants. Depuis juin 2016, le CTRDV propose un appui logistique à cette association nationale avec l'hébergement dans ses locaux de la secrétaire générale et d'une chargée de mission. Une convention de partenariat a été mise en place. Des actions communes en direction des familles sont organisées conjointement lors des journées portes ouvertes par exemple. Un nouveau projet « Capsules Vidéo » a fait l'objet d'une élaboration conjointe ANPEA / CTRDV et d'un financement confirmé par la Fondation Cérès en 2020. Il sera mis en œuvre à partir de 2021.

FONDATION FREDERIC GAILLANNE - MIRA EUROPE

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec Mira Europe dès 2007, les instructrices en locomotion restent mobilisées à la fois pour l'accompagnement de jeunes dotés d'un chien guide, ainsi que pour proposer à MIRA des jeunes susceptibles de pouvoir accueillir un chien. La fondation est aussi un partenaire majeur pour un des projets de recherche portés par le CTRDV, qui fait l'objet d'une année complémentaire de financement en 2021.

LA FISAF

Les transcripteurs du CTRDV sont formés par la FISAF au métier de transcripteur adaptateur de documents. Certaines semaines de formation sont organisées dans les locaux du CTRDV. L'équipe de transcription du CTRDV anime des modules spécifiques autour de l'utilisation de certains logiciels (Illustrator, Indesign, Photoshop, ...). Le directeur participe aux travaux du groupe de travail scolarisation de la FISAF. Plusieurs directeurs des PEP 69/ML participent aussi régulièrement aux réunions de l'inter-région Centre AuRA.

BRAILLENET

Le CTRDV est membre du conseil d'administration de Brailletnet. Depuis 2019, la représentation est assurée par l'informaticien du CTRDV. Depuis 2018, nous participons chaque année à l'organisation des journées nationales de l'édition numérique adaptée, dans les locaux de l'ENSSIB, à Villeurbanne.

LA FEDERATION DES AVEUGLES DE FRANCE

Le CTRDV a collaboré avec la Fédération sur la recherche action en lien avec les malettes pédagogiques élaborées par la fédération. En 2021 Nous poursuivons notre collaboration avec un nouveau projet de recherche en continuité de cette précédente recherche. Le directeur, la directrice adjointe et l'informaticien participent à différents groupes de travaux (projet de recherche autour de l'insertion professionnelle, réunion des directeurs et présidents, enquête épidémiologique sur la déficience visuelle en France, élaboration d'un guide à destination des MDPH en lien avec la CNSA, formation de formateurs en informatique adaptée, ...). La directrice adjointe est membre du comité stratégique, représentant le secteur enfant, depuis février 2021.

Travailler avec les familles

L'équipe du CTRDV s'attache tout particulièrement à reconnaître et respecter la place des familles dans l'ensemble de ses activités.

Les formations proposées dans le catalogue de formation notamment sont toutes ouvertes aux familles, favorisant ainsi les échanges, la connaissance et la compréhension mutuelle entre familles et professionnels, ces-derniers ayant beaucoup à prendre appui sur l'expertise des parents.

Le partenariat avec l'Association Nationale de Parents d'Enfants Aveugles ou gravement malvoyants avec ou sans troubles associés (ANPEA) renforce également les liens avec les familles. Deux chargées de missions sont embauchées sur 2021 pour la mise en œuvre de deux projets, l'un en lien avec la FAF, l'autre avec le CTRDV. Ce-dernier est un projet de création de capsules vidéos diffusées sur Youtube à destination des familles, impliquant le CTRDV par la mise à disposition des compétences spécifiques des professionnels du CTRDV. Ce projet a reçu l'appui financier de la Fondation CERES sur 4 ans. L'embauche d'un chargé de mission est prévue pour le printemps 2021.

ECHANGES PARENTS/PROFESSIONNELS : JOURNEE D'ETUDE SARADV

L'accompagnement proposé par le réseau SARADV intègre bien entendu la problématique des familles et de la fratrie. La plupart des services propose des activités spécifiques aux usagers et à leur famille (groupes de parole, café des parents, activités collectives, etc...).

Le SARADV organise tous les 2 ans une journée spécifique avec comme public prioritaire l'ensemble des familles bénéficiaires de l'accompagnement par le réseau SARADV, ainsi que les familles des jeunes accueillis par l'IES Les Primevères. Du fait de sa mission ressource au sein du réseau, le CTRDV est animateur du groupe de travail de préparation de ces journées. Les familles du SARADV sont invitées à participer au COPIL d'organisation, pour permettre de construire des contenus qui répondent au mieux aux attentes et préoccupation des familles.

La prochaine journée était prévue le 4 Avril 2020, sur le thème Sports, loisirs, culture et déficience visuelle. La secrétaire générale de l'ANPEA fait partie du groupe en charge de l'organisation. Cet événement sera reporté au printemps 2022 du fait de la crise sanitaire de la Covid-19. Cette journée s'ouvrira également aux familles et aux professionnels des services de l'Auvergne faisant partie du SARADV élargi.

Afin de proposer une alternative aux familles avant cette échéance, le GTRR a décidé l'organisation d'un court cycle de café des parents au printemps 2021, dont l'organisation est portée par le CTRDV en tant qu'animateur, au sein d'un COPIL avec plusieurs directeurs du SARADV. Nous confierons l'animation de ces cafés des parents à Une Souris Verte qui a l'habitude de mener des rencontres de ce type. Nous serons également accompagnés par l'ANPEA. La porte d'entrée de ces cafés des parents sera la problématique de l'incidence des pathologies et du suivi médical.

RECUEIL DE LA SATISFACTION DES FAMILLES

Une enquête de satisfaction en ligne <https://forms.gle/ntB9n9v4LD5tqgyc6> est soumise aux familles bénéficiaires d'un ou plusieurs services du CTRDV. Cette enquête est transmise avec les compte-rendu d'intervention en ergothérapie, locomotion et bilan conseil. Elle est également envoyée une fois par an aux familles des jeunes ayant bénéficié de documentas adaptés ou d'un prêt d'ouvrage.

L'analyse des retours d'enquête s'effectue par le groupe démarche qualité qui intègre dans la mesure du possible les remarques et suggestions dans les procédures ou fiche action.

A terme nous souhaiterions la participation d'un parent à notre groupe démarche qualité.

ORGANISATION DU SERVICE

PROJET DE SERVICE ET ORGANISATION DE L'ACTIVITE

La qualité du service rendu prend appui sur une dynamique d'équipe en cohérence et en mouvement, animée par la mise en œuvre du projet de service. Cette dynamique passe par des espaces de discussion, de rencontres, qui permettent à la fois un partage d'informations et une réflexion sur les pratiques professionnelles. Ces espaces, les réunions de service, visent également à organiser et prioriser les activités entre pairs ou entre professionnels travaillant sur le même projet. Des groupes de travail transversaux, restreints, permettant une représentation de tous les secteurs d'activités du CTRDV assurent également le déploiement du projet de service. Ces réunions ou groupes de travail concourent à la bonne marche du service, dans un esprit de construction avec un mode d'animation collaboratif.

Cette dynamique est nécessairement mise à mal lorsque le contexte sanitaire nécessite d'avoir recours à du télétravail partiel et des réunions en présentiel limitées en nombre de personnes. Il faut inventer de nouvelles façons de communiquer et de construire ensemble.

Le projet de service

Le CTRDV a produit un premier projet de service en 2009. Un nouveau document projet de service a été rédigé pour la période 2014-2020. Il rend compte de l'évolution des missions pour tenir compte des besoins des usagers, de l'évolution du public cible, en proposant notamment une fonction ressource plus structurée et le développement de nombreux projets.

Fin 2018, le service est engagé dans une dynamique de travail autour de la réécriture du projet de service, accompagnés dans cette démarche par Stéphanie Lucien Brun (La fabrique à liens) pour un appui méthodologique.

Trois grands axes du projet ont été travaillés avec l'ensemble de l'équipe du CTRDV dans une démarche participative : Les missions, la nature de l'offre de service et son organisation, les objectifs d'évolution, de progression, de développement. Il a plus précisément été réfléchi la question des missions, à partir de la définition des besoins des publics cible, en intégrant la nomenclature SERAFIN PH. Ce travail a permis également de penser les projets développés au sein du CTRDV comme autant de prestations en capacité de répondre aux besoins des usagers.

Les productions réflexives issues de ce travail participatif se sont poursuivies en 2019. Un document projet est en cours d'écriture. Ce travail a également permis de nourrir une dynamique de travail nouvelle au sein de l'équipe pour faire vivre et évoluer le projet de service.

L'organisation interne

Tableaux récapitulatifs des réunions institutionnelles :

Type de réunion	Durée / Fréquence	Contenu	Organisation en contexte crise sanitaire
Institutionnelle CTRDV	1H30 Mensuelle	Partage d'informations Actualité des secteurs Temps de travail collaboratif projet de service et thématiques variées	Reprendre la démarche participative/thématique en visio
Equipe mobile	1H30 hebdo ergo 1H30 loco	Evocation des situations Organisation du travail	Maintien en présentiel ou en visio
Transcription	1H00 Bimensuelle en équipe Mensuelle avec la direction	Partage d'informations Organisation du travail	Maintien organisation en visio Fréquence à maintenir
Reprographie/bibliothèque	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail	Maintien d'un temps formel à la demande en présentiel ou visio
Bilan conseil	1H00 équipe complète Mensuelle	Organisation du travail Retour sur les situations cliniques	Maintien en présentiel ou visio
	1H30 équipe restreinte Mensuelle	Etude des dossiers	Maintenir en présentiel ou visio

Type de réunion	Durée fréquence	Contenu	Organisation en contexte crise sanitaire
Administratif	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail	Prévoir réunions CTRDV en incluant la secrétaire – fréquence à définir – animation à définir – visio ou présentiel
Direction de secteur	2H00 Mensuelle	Stratégie/projets	Maintien visio ou présentiel
Groupe démarche qualité	2H00 Tous les deux mois	Référentiel qualité Enquêtes de satisfaction	Maintenir présentiel ou visio
Groupe formation interne CTRDV	1H30 Quand nécessaire	Planification des formations Elaboration du catalogue de formation annuel	Reprise du groupe de travail le 4 janvier 2021 – fréquence à définir – animation à définir Formation du groupe prévue 22 et 23 février 2021
COPIL Formation	2H00 3 fois par an	Elaboration de la stratégie du centre de formation/catalogue	Réunions 2021 programmées
Groupe communication	2H00 A redéfinir	Newsletters - Plaquettes et règlements de fonctionnement, site internet Organisation de manifestations	Reprise du groupe à prévoir – formation du groupe prévue 2 et 9 mars 2021

Type de réunion	Durée Fréquence	Contenu	Organisation en contexte crise sanitaire
RECOP	En fonction des besoins	Organisation du travail	Maintien organisation présentiel ou visio – fréquence à définir
RECAT	En fonction du besoin	Organisation du travail	Maintien organisation présentiel ou visio – fréquence à définir
TACTILAB	2H00 Tous les 2 mois	Echanges d'informations/ stratégie	Maintien organisation visio ou présentiel

La démarche qualité

LE REFERENTIEL QUALITE

Avec l'appui de la société ABAQ, l'URPEP a produit un référentiel qualité commun aux PEP Rhône Alpes. L'actualisation du référentiel a donné lieu à la création d'un modèle de rapport d'évaluation interne, commun à toutes les associations et établissements.

Les outils suivants ont été pris en compte lors de l'actualisation du référentiel :

- Guide de bientraitance, et de prévention de la maltraitance URPEP
- INSTRUCTION N° DGCS/SD3B/CNSA/2015/369 du 18 décembre 2015 relative à l'évolution de l'offre médico-sociale accueillant et accompagnant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme
- SERAFIN-PH
- Guides de l'ANAP
- PRS et convention Éducation Nationale
- Un plan de cadrage a défini les modalités de travail de l'équipe du CTRDV sur le référentiel URPEP pour coter les items par grands domaines du référentiel :
- Protection et prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers.
- Fonctions supports
- La garantie des droits et la participation des usagers.
- La personnalisation de l'accompagnement
- La promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé, de la participation sociale sur le territoire.

Une analyse des points forts et des points faibles a ensuite été réalisée, et un plan d'action établi.

Le document d'évaluation interne produit à partir de ce travail a été transmis à l'ARS le 29 Avril 2019.

Un groupe de professionnels du CTRDV a la charge une fois par mois de travailler sur le plan d'action établi et de rédiger les procédures à mettre en œuvre. Ce travail a été mis entre parenthèse entre mars et décembre 2020 au profit d'actions ciblées sur l'élaboration des protocoles sanitaires en lien avec la crise COVID-19, pour ajuster les protocoles aux consignes gouvernementales successives.

PROCHAINES ECHEANCES EVALUATIONS

Un comité de pilotage associatif, réuni en juin 2019 a fixé le rythme de l'évaluation interne tous les 5 ans à partir de l'évaluation antérieure, soit en 2024 pour ce qui concerne le CTRDV.

DEMARCHE RGPD

Un comité de pilotage associatif met en œuvre l'ensemble des modifications de nos pratiques autour du traitement des données personnelles, dans le respect de la RGPD au sein de l'association, en lien avec un DPO externe (société COSIPE). Le directeur de secteur et l'informaticien du CTRDV participent à ces travaux.

SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM ÉTABLISSEMENTS

La fiche action CPOM du CTRDV porte essentiellement sur la mise en œuvre de formations dans le cadre du plan de formation associatif, pour adapter les pratiques actuelles d'accompagnement, en particulier auprès de jeunes pouvant avoir un TSA en complément d'une déficience visuelle. Des formations sont programmées pour 2021 pour répondre à cet objectif.

Sur l'Axe 2, le déploiement du référentiel qualité est fait (voir paragraphe précédent).

La finalisation du plan bleu et du plan de reprise d'activité (plans qui ont été fortement impactés par la crise sanitaire en 2020) est une des priorités de 2021. La réactivation d'un groupe d'expression interne au CTRDV est aussi à réaliser sur 2021.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS.

Tableau récapitulatif des opérations de maintenance réalisées dans l'année

Type de contrôle	Date du contrôle	Entreprise intervenante
Installations électriques	03/12/2020	VERITECH
Système de lutte contre l'incendie	03/12/2020	VERITECH
Alarme incendie	03/12/2020	VERITECH
Rideaux métalliques de sécurité	02/11/2020	COPAS Système

RESSOURCES HUMAINES

UNE ANNEE DE MOUVEMENTS

L'année 2020 a connu plusieurs départs de salariés, les effectifs au CTRDV étant plutôt stables en règle générale.

Le recrutement de professionnels dans les métiers spécifiques de la déficience visuelle notamment n'est pas aisé, car il y a peu de candidats correspondant aux profils attendus. Certains postes sont restés vacants plusieurs mois, avec une incidence forte sur la charge de travail des équipes en poste pour permettre la continuité de service.

Outre les départs volontaires, plusieurs professionnels sont engagés dans des formations qualifiantes, avec des impacts également dans l'organisation du travail.

Un arrêt de travail de plusieurs mois et un mi-temps thérapeutique de l'une des transcriptrices dans ce contexte est venu s'ajouter à la problématique globale des moyens humains sur 2020.

Ces mouvements RH interviennent dans un contexte particulièrement complexe du fait de la crise sanitaire sur le plan de l'organisation (télétravail) et sur le plan du vécu, parfois anxiogène, de chacun.

La direction du CTRDV a sollicité l'appui d'un consultant dans le dernier trimestre 2020, pour accompagner l'équipe à exprimer ce que la crise sanitaire a fait vivre à chacun et les impacts sur la vie professionnelle. Ces travaux ont révélé les forces et les fragilités de notre organisation et nous engagent dans une réflexion à croiser avec l'évolution du projet de service.

Organigramme

Répartition des ETP – CTRDV	ETP Janvier 2021	Observations
Direction	2	
Bilan Conseil	1.008	
Equipe Mobile	4.3	
Services administratifs et généraux	2.08	1.82 en février 2021
Transcription	10.25	
Bibliothèque adaptée	1.5	
TOTAL	21.138	20.87 en février 2021

Au 1er Janvier 2021, l'effectif est de 26 salariés, ce qui représente 21,138 ETP.

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Elle est composée :

Du directeur de secteur qui est également directeur du CTRDV et de la directrice adjointe pour 2 ETP.

De l'informaticien (0.89 ETP) qui participe à l'équipe de direction élargie, sans lien hiérarchique avec les équipes.

De la secrétaire 1 ETP.

EQUIPE BILAN CONSEIL

Cette mission est assurée par une équipe interdisciplinaire : ophtalmologiste à 0,3 ETP, Psychologue à 0,4 ETP, Orthoptiste à 0,3 ETP, soit un total de 1 ETP, auxquels s'adjoint une partie du temps de travail des 4,3 ETP de l'équipe mobile.

EQUIPE MOBILE

L'équipe est composée de 2,05 ETP d'ergothérapeutes (répartis en 4 postes de 0,7 ETP, 0,5 ETP, 0,5 ETP et 0,35 ETP), et de 2,25 ETP d'instructeur de locomotion (répartis en 3 postes de 1 ETP, 0,8 ETP et 0,45 ETP).

SERVICE TRANSCRIPTION

Le total des ressources humaines du service est de 11 personnes, soit 10.25 ETP (9 personnes à 1 ETP ; un professionnel à 0,5 ETP issu d'un poste polyvalent et une transcriptrice à 0.75 ETP ayant par ailleurs des missions d'IPRP pour l'association pour 0.25 ETP).

Sur ce total, 0,70 ETP sont consacrés à des missions spécifiques : activités de formation du CTRDV (0,1 ETP), développement de la mallette ressource et du projet RECOP (0,3 ETP) et participation à d'autres missions ou activités transversales : projet Luciole, projet pré-braille, participation à des groupes de travail interne - démarche qualité, groupe communication, groupe formation - (0.3 ETP).

De septembre 2019 à décembre 2020, pour raisons de santé la transcriptrice à 0,75 ETP a bénéficié d'un temps partiel thérapeutique de 0,5 ETP, avec un arrêt de travail total de février à mi-avril 2020, sans remplacement.

Un transcripateur bénéficie d'une réduction de son temps de travail de 0,2 ETP pour congé parental durant toute l'année 2020, sans remplacement non plus.

Une nouvelle transcriptrice a été embauchée en novembre 2019, sur 1 ETP, en remplacement du poste gelé depuis juillet 2018. Elle a démissionné au 31 décembre 2020 et a été remplacée le 18 janvier 2021.

Les deux derniers transcripateurs embauchés ont débuté leur formation en Mars 2019 pour 2 ans. Cette formation est possible grâce à des CNR octroyés par l'ARS. L'un d'eux a démissionné au 31 novembre 2020.

Il a été remplacé à partir du 18 janvier 2021.

SERVICE REPROGRAPHIE

Le travail de reprographie est assuré par un professionnel dont le temps de travail se répartit à 0,5 ETP sur la transcription et 0,5 ETP sur la reprographie. Durant la période haute d'activité, de mai à juillet et de septembre à octobre, il est secondé par la responsable de la bibliothèque pour l'agrandissement en A3 ou l'édition de fichiers numériques des manuels scolaire pour l'année scolaire.

Arrivées / départs

Démission d'une ergothérapeute au 31 août 2020 (coefficient 537), remplacée le 1er septembre 2020. La personne remplaçante est partie à la fin de sa période d'essai fin novembre 2020. Une nouvelle collègue est entrée en poste le 18 février 2021 (coefficient 615).

Arrivée d'une transcriptrice le 1er septembre 2020 au coefficient 393. Cette embauche était initialement prévue en Avril 2020 en remplacement d'un départ à la retraite. Nous avons différé l'embauche à cause de la crise sanitaire et des contraintes de confinement. Il n'était pas envisageable une prise de poste sans un minimum de présentiel pour accompagner la montée en compétences de la nouvelle collègue.

Départ à la retraite de la secrétaire (agent administratif coefficient 448) le 1er octobre 2020, remplacée le 21 septembre 2020 par une technicienne supérieure coefficient 447.

Démission d'un transcripateur (coefficient 423) au 30 novembre 2020. Il était dans sa deuxième année de formation FISAF. Il a été remplacé le 18 février 2021 (coefficient 393 à l'embauche).

Démission d'une transcriptrice embauchée en 2019 (coefficient 407). Elle a été remplacée le 18 février 2021 (coefficient 393)

Départ pour une mission de 3 ans au CAMSP DV de l'orthoptiste du service le 1er février 2021. Le recrutement pour son remplacement est en cours. Nous n'avons eu qu'une seule candidature à ce jour, ne correspondant pas aux compétences attendues pour le poste. Dans l'attente de ce remplacement, nous travaillons à l'identification d'un réseau d'orthoptistes libérales avec lesquelles nous pourrions collaborer.

Départ de l'agent en charge de l'entretien des locaux le 1er février 2021. Elle reste dans l'association où elle a pris un poste à l'internat Chazière, lui permettant ainsi d'accéder à un temps plein de travail. Nous avons fait le choix de ne pas la remplacer, et de travailler avec une société de nettoyage.

Actions de formation

En 2020, dans un contexte sanitaire complexe, un certain nombre d'actions de formation ont quand même pu être mises en œuvre, essentiellement dans un cadre individuel.

Intitulé de la formation	Fonction	Nombre de pros	Début de réalisation	Fin de réalisation	Nombre d'heures	Coût pédagogique	Frais annexes	Total
Journées annuelles AILDV	Instructeur de locomotion	2	11/03/2020	13/03/2020	44	526.00 €	430.50 €	956.50 €
CAEGADV	Transcripteur braille	1	27/01/2020	29/01/2020	10.25		648.06 €	648.06 €
Responsable d'Entreprise d'Economie Sociale et Solidaire	Cadre technicien	1	08/01/2020	11/12/2020	406	6 089.10 €	2 187.05 €	8 276.15 €
Formation SST	Ergo, bibliothécaire, cadre technicien	3	17/11/2020	17/11/2020	7	765.00 €		765.00 €
Formation au braille informatique	Ergothérapeutes	4	06/10/2020	15/10/2020	21	2 685.00 €		2 685.00 €
TOTAL		11			488.25	10 065.10 €	3 265.61 €	13.330.71 €

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021

ENRICHIR ET TRANSFORMER LES PRATIQUES

Sans conteste, l'année 2020 nous a obligés à nous adapter à des conditions inédites de mise en œuvre de nos missions.

Faire des contraintes, des opportunités de développement et de pratiques nouvelles sera un enjeu fort pour le CTRDV, durant et hors crise sanitaire.

Capitaliser sur les pratiques professionnelles innovantes éprouvées durant le confinement : penser des accompagnements en distanciel lorsque c'est possible, créer et proposer davantage de ressources, d'outils, d'interfaces pratiques et ludiques comme autant de manière de concevoir la réponse aux besoins.

Développer des alternatives aux contenus de formation pensés pour du présentiel, développer les webinaires, profiter du projet capsules vidéo pour créer des supports visuels et audio qui alimenteront la banque d'images, de photos et de vidéos pour créer nos supports de formation.

Capitaliser sur l'expérience de rapprochement avec les familles, travailler autrement avec les familles, davantage les impliquer dans les réflexions et le développement des activités du CTRDV. Les faire participer à nos groupes de travail transversaux.

Faire évoluer la pratique du bilan conseil en développant un réseau de libéraux orthoptistes et ergothérapeutes.